EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 JUILLET 2020

24/07/2020 - 1

Date de la convocation : 18 Juillet 2020. Nombre de membres en exercice : 73. Quorum : 25 Présents : 59.Pouvoirs : 14

Le Vendredi 24 Juillet 2020 à 18 heures, le Conseil de DOUAISIS AGGLO s'est réuni Hall 3000 du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS :
Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, Mme Lisiane DUBUS DELSAUX, M. Christophe CHARLES, Mme Mathilde GUILAIN-DESMONS, M. Freddy KACZMAREK, M. Alain DUPONT, M. Christian DORDAIN, Mme Lucie VAILLANT, M. Raphaël AIX, Mme Marylise FENAIN, M. Eric CARNEL, M. Jean-Michel SZATNY, M. Frédéric CHEREAU, Mme Agnès DUPUIS, Mme Stéphanie STIERNON, M. Hocine MAZY, Mme Auriane AIT LASRI, M. Jean-Christophe LECLERCQ, M. Jean-Michel LEROY, M. Yvon SIPIETER, Mme Nathalie APERS, M. Michaël DOZIERE, Mme Nora CHERKI, M. Xavier THIERRY, Mme Chantal RYBAK, M. Thibaut FRANCOIS, M. François GUIFFARD, M. Laurent KUMOREK, M. Thierry BOURY, M. Lionel BLASSEL, M. Gilles BARBIEUX, M. Alain WALLART, M. Michel PEDERENCINO, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Valérie LOUWYE, M. Jean-Paul COPIN, M. Eric SILVAIN, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Jean-Luc HALLE, Mme Nicole MARFIL, M. Bernard GOULOIS, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, Mme Edith BOUREL, M. Alain MENSION, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Francette DUEZ, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Marie-Josée DELATTRE, M. Didier CARREZ, Mme Stéphanie CARAMOUR, M. Dimitri WIDIEZ, M. Patrick MERCIER, Mme Jocelyne CHARLET.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :
M. Claude HEGO (pouvoir à Mme Marylise FENAIN), Mme Estelle MOUY (pouvoir à M. Jean-Michel SZATNY), M. Mohamed KHERAKI (pouvoir à Mme Agnès DUPUIS), Mme Virginie MALOLEPSZY (pouvoir à Mme Agnès DUPUIS), Mme Jamila MEKKI (pouvoir à M. Hocine MAZY), Mme Coline CRAEYE (pouvoir à Mme Chantal RYBAK), Mme Annie GOUPIL-DEREGNAUCOURT (pouvoir à M. Jean-Paul COPIN), M. Romuald SAENEN (pouvoir à Mme Maryline LUCAS), M. Jean-Paul FONTAINE (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. David WESMAEL (pouvoir à Mme Caroline SANCHEZ), Mme Joselyne GEMZA (pouvoir à Mme Marie-Josée DELATTRE), M. Henri JARUGA (pouvoir à M. Didier CARREZ), M. Karim BACHIRI (pouvoir à Mme Jocelyne CHARLET), M. Jacques MICHON (pouvoir à M. Freddy KACZMAREK).

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
M. Alain BOULANGER.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :
Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Thierry STAMP, Directeur Grands Projets, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, M. Chékib BEN SMIDA, Directeur du Développement Durable, Mme Marion POIRET, Directrice de la Communication, M. Marc GROBELNY, Directeur pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, Mme Elisabeth BAUDET, Directrice des Equipements Culturels, M. Pascal DHAUSSY, pour le service Technologies Information Communication.

1 – Développement durable

1.1 – Rapport sur la situation de DOUAISIS AGGLO en matière de développement durable – Année 2019

En application des dispositions prévues à l'article L2311-1-1 du code général des collectivités territoriales, le Président de DOUAISIS AGGLO doit présenter à l'Assemblée, préalablement au débat sur les projets de budgets, un rapport sur la situation de DOUAISIS AGGLO en matière de développement durable intéressant son fonctionnement, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation.

Ce rapport s'inscrit dans un contexte général de transparence et d'information à destination des citoyens, dans le sens d'une plus grande intégration du développement durable à tous les niveaux ; il est également présenté comme un outil de dialogue local.

Il retrace de manière synthétique les actions, politiques publiques et programmes de la collectivité au regard des cinq finalités du développement durable mentionnées à l'article L110-1 du code de l'environnement :

- la lutte contre le changement climatique,
- la préservation de la biodiversité, des milieux, des ressources ainsi que la sauvegarde
des services qu'ils fournissent et des usages qui s'y rattachent,
- la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations,
- l'épanouissement de tous les êtres humains,
- la transition vers une économie circulaire.

Le rapport de l'année 2019 sur la situation de DOUAISIS AGGLO en matière de développement durable vous est présenté en annexe.

Il vous est proposé :

- de prendre acte du présent rapport (document joint),
- d'autoriser le Président ou son représentant délégué à signer tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

(Suivent les signatures)
Pour Extrait Certifié Conforme
Pour le Président,
Le Vice-Président délégué,

Christophe DUMONT

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 JUILLET 2020

24/07/2020 - 2

Date de la convocation : 18 Juillet 2020. Nombre de membres en exercice : 73. Quorum : 25 Présents : 59.Pouvoirs : 14

Le Vendredi 24 Juillet 2020 à 18 heures, le Conseil de DOUAISIS AGGLO s'est réuni Hall 3000 du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS :
Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, Mme Lisiane DUBUS DELSAUX, M. Christophe CHARLES, Mme Mathilde GUILAIN-DESMONS, M. Freddy KACZMAREK, M. Alain DUPONT, M. Christian DORDAIN, Mme Lucie VAILLANT, M. Raphaël AIX, Mme Marylise FENAIN, M. Eric CARNEL, M. Jean-Michel SZATNY, M. Frédéric CHEREAU, Mme Agnès DUPUIS, Mme Stéphanie STIERNON, M. Hocine MAZY, Mme Auriane AIT LASRI, M. Jean-Christophe LECLERCQ, M. Jean-Michel LEROY, M. Yvon SIPIETER, Mme Nathalie APERS, M. Michaël DOZIERE, Mme Nora CHERKI, M. Xavier THIERRY, Mme Chantal RYBAK, M. Thibaut FRANCOIS, M. François GUIFFARD, M. Laurent KUMOREK, M. Thierry BOURY, M. Lionel BLASSEL, M. Gilles BARBIEUX, M. Alain WALLART, M. Michel PEDERENCINO, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Valérie LOUWYE, M. Jean-Paul COPIN, M. Eric SILVAIN, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Jean-Luc HALLE, Mme Nicole MARFIL, M. Bernard GOULOIS, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, Mme Edith BOUREL, M. Alain MENSION, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Francette DUEZ, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Marie-Josée DELATTRE, M. Didier CARREZ, Mme Stéphanie CARAMOUR, M. Dimitri WIDIEZ, M. Patrick MERCIER, Mme Jocelyne CHARLET.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :
M. Claude HEGO (pouvoir à Mme Marylise FENAIN), Mme Estelle MOUY (pouvoir à M. Jean-Michel SZATNY), M. Mohamed KHERAKI (pouvoir à Mme Agnès DUPUIS), Mme Virginie MALOLEPSZY (pouvoir à Mme Agnès DUPUIS), Mme Jamila MEKKI (pouvoir à M. Hocine MAZY), Mme Coline CRAEYE (pouvoir à Mme Chantal RYBAK), Mme Annie GOUPIL-DEREGNAUCOURT (pouvoir à M. Jean-Paul COPIN), M. Romuald SAENEN (pouvoir à Mme Maryline LUCAS), M. Jean-Paul FONTAINE (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. David WESMAEL (pouvoir à Mme Caroline SANCHEZ), Mme Joselyne GEMZA (pouvoir à Mme Marie-Josée DELATTRE), M. Henri JARUGA (pouvoir à M. Didier CARREZ), M. Karim BACHIRI (pouvoir à Mme Jocelyne CHARLET), M. Jacques MICHON (pouvoir à M. Freddy KACZMAREK).

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
M. Alain BOULANGER.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :
Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Thierry STAMP, Directeur Grands Projets, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, M. Chékib BEN SMIDA, Directeur du Développement Durable, Mme Marion POIRET, Directrice de la Communication, M. Marc GROBELNY, Directeur pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, Mme Elisabeth BAUDET, Directrice des Equipements Culturels, M. Pascal DHAUSSY, pour le service Technologies Information Communication.

2 – Personnel

2.1 – Rapport sur la situation de DOUAISIS AGGLO en matière d'égalité entre les femmes et les hommes – Année 2019

En application des dispositions prévues à l‘article L2311-1-2 du code général des collectivités territoriales, le Président de DOUAISIS AGGLO doit présenter à l’Assemblée, préalablement au débat sur les projets de budgets, un rapport sur la situation de DOUAISIS AGGLO en matière d’égalité entre les femmes et les hommes intéressant son fonctionnement, les politiques qu’elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation.

Les thèmes à aborder au sein du rapport sont mentionnés à l’article D2311-16 du CGCT cité ci-après

Le rapport fait état de la politique de ressources humaines de la communauté en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. A cet effet, il reprend notamment les données du rapport, présenté en comité technique comme prévu à l'article 51 de la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012, relatives au recrutement, à la formation, au temps de travail, à la promotion professionnelle, aux conditions de travail, à la rémunération et à l'articulation entre vie professionnelle et vie personnelle.

Le rapport comporte également un bilan des actions menées et des ressources mobilisées en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et décrit les orientations pluriannuelles. Ce bilan et ces orientations concernent notamment les rémunérations et les parcours professionnels, la promotion de la parité dans le cadre des actions de formation, la mixité dans les filières et les cadres d'emplois, l'articulation entre vie professionnelle et vie personnelle, la prévention de toutes les violences faites aux agents sur leur lieu de travail et la lutte contre toute forme de harcèlement.

Le rapport présente les politiques menées par la communauté sur son territoire en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, telles que définies à l'article 1er de la loi n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes. Il fixe des orientations pluriannuelles et des programmes de nature à favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes.

Ce rapport comporte un bilan des actions conduites à cette fin dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques de la communauté. Il présente notamment le suivi de la mise en œuvre de la clause d'égalité dans les marchés publics. Il peut comporter également une analyse de la situation économique et sociale en matière d'inégalités entre les femmes et les hommes dans la communauté, à partir d'un diagnostic fondé sur les interventions relevant de sa compétence et sur les données des bénéficiaires de ses politiques.

Le rapport recense les ressources mobilisées à cet effet.

Le rapport de l’année 2019 sur la situation de DOUAISIS AGGLO en matière d’égalité entre les femmes et les hommes vous est présenté en annexe.

Il vous est proposé :

- de prendre acte du présent rapport (document joint),
- d'autoriser le Président ou son représentant délégué à signer tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

(Suivent les signatures)
Pour Extrait Certifié Conforme
Pour le Président,
Le Vice-Président délégué,

Christophe DUMONT

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 JUILLET 2020

24/07/2020 - 3

Date de la convocation : 18 Juillet 2020. Nombre de membres en exercice : 73. Quorum : 25 Présents : 59.Pouvoirs : 14

Le Vendredi 24 Juillet 2020 à 18 heures, le Conseil de DOUAISIS AGGLO s'est réuni Hall 3000 du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS :
Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, Mme Lisiane DUBUS DELSAUX, M. Christophe CHARLES, Mme Mathilde GUILAIN-DESMONS, M. Freddy KACZMAREK, M. Alain DUPONT, M. Christian DORDAIN, Mme Lucie VAILLANT, M. Raphaël AIX, Mme Marylise FENAIN, M. Eric CARNEL, M. Jean-Michel SZATNY, M. Frédéric CHEREAU, Mme Agnès DUPUIS, Mme Stéphanie STIERNON, M. Hocine MAZY, Mme Auriane AIT LASRI, M. Jean-Christophe LECLERCQ, M. Jean-Michel LEROY, M. Yvon SIPIETER, Mme Nathalie APERS, M. Michaël DOZIERE, Mme Nora CHERKI, M. Xavier THIERRY, Mme Chantal RYBAK, M. Thibaut FRANCOIS, M. François GUIFFARD, M. Laurent KUMOREK, M. Thierry BOURY, M. Lionel BLASSEL, M. Gilles BARBIEUX, M. Alain WALLART, M. Michel PEDERENCINO, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Valérie LOUWYE, M. Jean-Paul COPIN, M. Eric SILVAIN, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Jean-Luc HALLE, Mme Nicole MARFIL, M. Bernard GOULOIS, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, Mme Edith BOUREL, M. Alain MENSION, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Francette DUEZ, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Marie-Josée DELATTRE, M. Didier CARREZ, Mme Stéphanie CARAMOUR, M. Dimitri WIDIEZ, M. Patrick MERCIER, Mme Jocelyne CHARLET.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :
M. Claude HEGO (pouvoir à Mme Marylise FENAIN), Mme Estelle MOUY (pouvoir à M. Jean-Michel SZATNY), M. Mohamed KHERAKI (pouvoir à Mme Agnès DUPUIS), Mme Virginie MALOLEPSZY (pouvoir à Mme Agnès DUPUIS), Mme Jamila MEKKI (pouvoir à M. Hocine MAZY), Mme Coline CRAEYE (pouvoir à Mme Chantal RYBAK), Mme Annie GOUPIL-DEREGNAUCOURT (pouvoir à M. Jean-Paul COPIN), M. Romuald SAENEN (pouvoir à Mme Maryline LUCAS), M. Jean-Paul FONTAINE (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. David WESMAEL (pouvoir à Mme Caroline SANCHEZ), Mme Joselyne GEMZA (pouvoir à Mme Marie-Josée DELATTRE), M. Henri JARUGA (pouvoir à M. Didier CARREZ), M. Karim BACHIRI (pouvoir à Mme Jocelyne CHARLET), M. Jacques MICHON (pouvoir à M. Freddy KACZMAREK).

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
M. Alain BOULANGER.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :
Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Thierry STAMP, Directeur Grands Projets, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, M. Chékib BEN SMIDA, Directeur du Développement Durable, Mme Marion POIRET, Directrice de la Communication, M. Marc GROBELNY, Directeur pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, Mme Elisabeth BAUDET, Directrice des Equipements Culturels, M. Pascal DHAUSSY, pour le service Technologies Information Communication.

2 – Personnel

2.2 – Modification du tableau des effectifs

Dans le cadre de la mise à jour du tableau des effectifs, les modifications exposées ci-après sont proposées :

Créations de postes :

- Un responsable Eau Potable pour la nomination d'un agent fonctionnaire de Douaisis Agglo ayant réussi le concours d'ingénieur. Par conséquent, création d'un poste relevant de la catégorie A et du cadre d'emploi des Ingénieurs territoriaux. La rémunération de ce poste correspondra au cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux.

- Un médiateur du patrimoine affecté au Pôle Equipements Culturels, relevant de la catégorie C et du cadre d'emploi des adjoints du patrimoine. Le médiateur du patrimoine aura pour mission d'organiser et mettre en œuvre des dispositifs d'action culturelle et une programmation évènementielle en s'appuyant sur les expositions temporaires, les collections permanentes, le parc Arkéos, Légendoria et la Motte Féodale.
La rémunération de ce poste correspondra au cadre d'emploi d'adjoint du patrimoine.
Ce poste pourra être pourvu par un fonctionnaire ou à défaut par un agent contractuel.

- Un poste relevant de la catégorie A et du cadre d'emploi des conservateurs des bibliothèques, destiné au Pôle Equipements Culturels.
La rémunération de ce poste correspondra au cadre d'emploi de conservateur des bibliothèques.
Ce poste pourra être pourvu par un fonctionnaire ou à défaut par un agent contractuel.

- D'un poste relevant du cadre d'emploi des ingénieurs. Il s'agit du poste de responsable patrimoine, laissé vacant au grade d'ingénieur principal et qu'il est nécessaire de créer sur l'ensemble du cadre d'emploi. Ce poste reste affecté au Pôle ARE.
La rémunération de ce poste correspondra au cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux.
Ce poste pourra être pourvu par un fonctionnaire ou à défaut par un agent contractuel.

- Un technicien assainissement, affecté à la Direction Cycle de l'Eau, relevant de la catégorie B et du cadre d'emploi des techniciens. Le technicien assainissement prendra en charge les travaux de renouvellement et d'extension du réseau d'assainissement.
La rémunération de ce poste correspondra au cadre d'emploi des techniciens territoriaux.
Ce poste pourra être pourvu par un fonctionnaire ou à défaut par un agent contractuel.

- Un chargé de communication, affecté à la Direction de la Communication, relevant de la catégorie B et du cadre d'emploi des rédacteurs. Le chargé de communication aura pour mission de participer à la mise en œuvre de la stratégie de communication de la Collectivité.
La rémunération de ce poste correspondra au cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux.
Ce poste pourra être pourvu par un fonctionnaire ou à défaut par un agent contractuel.

- Un poste de technicien du spectacle et de l'évènementiel, affecté au Pôle Equipements Culturels, relevant de la catégorie C et du cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux. Il aura pour mission de mettre en œuvre des dispositifs techniques nécessaires à la conduite et à la sécurité d'un spectacle ou d'un événement.
La rémunération de ce poste correspondra au cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux.
Ce poste pourra être pourvu par un fonctionnaire ou à défaut par un agent contractuel.

- un poste d'apprenti à la Direction des Technologies de l'Informatique et de la Communication, à compter du 29 août 2020 pour une durée de 2 ans. La durée hebdomadaire est de 35 heures.
Le diplôme préparé par l'apprenti est un Master Informatique Parcours Ingénierie du logiciel libre à l'ULCO (Université du Littoral Côte d'Opale) de Calais. Les missions qui lui seront confiées sont les suivantes : la réalisation du CRM (Customer Relationship Management – outil de gestion clients), la refonte de l'application des assemblées permettant l'accès à l'ensemble des conseillers municipaux de l'Agglo.

- Et dans la mesure où la création de ce poste correspond à un besoin réel de la collectivité, il convient de créer un poste d'attaché.

Création d'un poste en contrat de projet :

La loi n°2019-828 du 06 août 2019 de transformation de la fonction publique instaure le contrat de projet. Les collectivités territoriales peuvent désormais, pour mener à bien un projet ou une opération identifié, recruter un·e agent·e par un contrat à durée déterminée dont l'échéance est la réalisation du projet ou de l'opération.
Le contrat est conclu pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans. Il peut être renouvelé pour mener à bien le projet ou l'opération, dans la limite d'une durée totale de six ans. Le contrat prend fin avec la réalisation de l'objet pour lequel il a été conclu, après un délai de prévenance fixé par décret en Conseil d'État.
Le décret n° 2020-172 du 27/02/2020 relatif au contrat de projet dans la fonction publique prévoit les modalités d'application et précise les conditions d'emploi des personnes recrutées sur ces contrats.

Le projet identifié porte sur les enjeux de requalification et reconquête du bâti afin de lutter contre la vacance, la dégradation et l'abandon des biens. Afin de permettre la réalisation de ce projet, il est nécessaire de recruter un agent par contrat à durée déterminée. Il vous est donc proposé de créer un poste d'attaché territorial contractuel relevant de la catégorie A pour accomplir les fonctions de chargé de mission Reconquête des bâtis et logements vacants au sein du service Habitat privé ancien.
La rémunération de ce poste correspondra au cadre d'emploi des Attachés territoriaux.
Ce poste sera pourvu par un agent contractuel.

Création d'un poste sous convention CIFRE au sein de la direction Développement Durable et Cadre de Vie

Il vous est proposé de créer un poste au sein de Douaisis Agglo sous convention CIFRE (**C**onventions **I**ndustrielles de **F**ormation par la **R**echerche), au sein de sa Direction Développement Rural et Cadre de Vie, en CDD pour une durée de 3 ans (contrat de droit public), dans le cadre d'emploi des attachés territoriaux.

Les **C**onventions **I**ndustrielles de **F**ormation par la **R**echerche (CIFRE) associent trois partenaires (une entreprise, un jeune diplômé et un laboratoire) autour d'un projet de recherche, qui conduira à une soutenance de thèse de doctorat.
Douaisis Agglo s'engage à accueillir un jeune diplômé réalisant une Thèse et s'engage à lui confier un travail de recherche en liaison directe avec un laboratoire académique.
Le laboratoire, auquel nous vous proposons de nous associer, se trouve au sein de l'Université UNILASALLE de Beauvais.

L'étude portera sur la lutte contre la précarité alimentaire sur le Territoire du Douaisis :
- Comment et pourquoi territorialiser la lutte contre la précarité alimentaire ?
- Peut-on agir contre la précarité alimentaire grâce à une coordination territoriale ?

La rémunération annuelle pour un contrat CIFRE, est fixé par la réglementation à 23 484 euros au minimum. En contrepartie, Douaisis Agglo se voit attribuer une subvention forfaitaire annuelle de 14 000 € versée par l'ANRT.

Le projet d'accueil est soumis au préalable pour validation à l'Association Nationale de la Recherche Technique (ANRT). Dans l'hypothèse où le projet ne serait pas validé par l'ANRT, une prochaine délibération viendrait supprimer ce poste.

Il vous est proposé :
- d'approuver les modifications exposées précédemment et la révision subséquente du tableau des effectifs,
- d'autoriser le Président ou son représentant délégué à souscrire tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

(Suivent les signatures)
Pour Extrait Certifié Conforme
Pour le Président,
Le Vice-Président délégué,

Christophe DUMONT

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 JUILLET 2020

24/07/2020 - 4

Date de la convocation : 18 Juillet 2020. Nombre de membres en exercice : 73. Quorum : 25 Présents : 59.Pouvoirs : 14

Le Vendredi 24 Juillet 2020 à 18 heures, le Conseil de DOUAISIS AGGLO s'est réuni Hall 3000 du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS :
Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, Mme Lisiane DUBUS DELSAUX, M. Christophe CHARLES, Mme Mathilde GUILAIN-DESMONS, M. Freddy KACZMAREK, M. Alain DUPONT, M. Christian DORDAIN, Mme Lucie VAILLANT, M. Raphaël AIX, Mme Marylise FENAIN, M. Eric CARNEL, M. Jean-Michel SZATNY, M. Frédéric CHEREAU, Mme Agnès DUPUIS, Mme Stéphanie STIERNON, M. Hocine MAZY, Mme Auriane AIT LASRI, M. Jean-Christophe LECLERCQ, M. Jean-Michel LEROY, M. Yvon SIPIETER, Mme Nathalie APERS, M. Michaël DOZIERE, Mme Nora CHERKI, M. Xavier THIERRY, Mme Chantal RYBAK, M. Thibaut FRANCOIS, M. François GUIFFARD, M. Laurent KUMOREK, M. Thierry BOURY, M. Lionel BLASSEL, M. Gilles BARBIEUX, M. Alain WALLART, M. Michel PEDERENCINO, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Valérie LOUWYE, M. Jean-Paul COPIN, M. Eric SILVAIN, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Jean-Luc HALLE, Mme Nicole MARFIL, M. Bernard GOULOIS, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, Mme Edith BOUREL, M. Alain MENSION, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Francette DUEZ, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Marie-Josée DELATTRE, M. Didier CARREZ, Mme Stéphanie CARAMOUR, M. Dimitri WIDIEZ, M. Patrick MERCIER, Mme Jocelyne CHARLET.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :
M. Claude HEGO (pouvoir à Mme Marylise FENAIN), Mme Estelle MOUY (pouvoir à M. Jean-Michel SZATNY), M. Mohamed KHERAKI (pouvoir à Mme Agnès DUPUIS), Mme Virginie MALOLEPSZY (pouvoir à Mme Agnès DUPUIS), Mme Jamila MEKKI (pouvoir à M. Hocine MAZY), Mme Coline CRAEYE (pouvoir à Mme Chantal RYBAK), Mme Annie GOUPIL-DEREGNAUCOURT (pouvoir à M. Jean-Paul COPIN), M. Romuald SAENEN (pouvoir à Mme Maryline LUCAS), M. Jean-Paul FONTAINE (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. David WESMAEL (pouvoir à Mme Caroline SANCHEZ), Mme Joselyne GEMZA (pouvoir à Mme Marie-Josée DELATTRE), M. Henri JARUGA (pouvoir à M. Didier CARREZ), M. Karim BACHIRI (pouvoir à Mme Jocelyne CHARLET), M. Jacques MICHON (pouvoir à M. Freddy KACZMAREK).

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
M. Alain BOULANGER.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :
Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Thierry STAMP, Directeur Grands Projets, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, M. Chékib BEN SMIDA, Directeur du Développement Durable, Mme Marion POIRET, Directrice de la Communication, M. Marc GROBELNY, Directeur pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, Mme Elisabeth BAUDET, Directrice des Equipements Culturels, M. Pascal DHAUSSY, pour le service Technologies Information Communication.

2 – Personnel

2.3 – Conventions de mise à disposition de 2 agents auprès de DOUAISIS TOURISME

Il vous est proposé le renouvellement de la mise à disposition de 2 agents (grade à indiquer) auprès de l'Office de Tourisme Intercommunal de DOUAISIS AGGLO pour une durée de 3 ans à compter du 01/10/2020.

Les conventions de mise à disposition sont jointes au présent exposé.

Il vous est proposé :

- d'approuver ces mises à disposition,
- d'autoriser le Président ou son représentant délégué à souscrire tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

(Suivent les signatures)
Pour Extrait Certifié Conforme
Pour le Président,
Le Vice-Président délégué,

Christophe DUMONT

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 JUILLET 2020

24/07/2020 - 5

Date de la convocation : 18 Juillet 2020. Nombre de membres en exercice : 73. Quorum : 25 Présents : 59.Pouvoirs : 14

Le Vendredi 24 Juillet 2020 à 18 heures, le Conseil de DOUAISIS AGGLO s'est réuni Hall 3000 du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS :
Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, Mme Lisiane DUBUS DELSAUX, M. Christophe CHARLES, Mme Mathilde GUILAIN-DESMONS, M. Freddy KACZMAREK, M. Alain DUPONT, M. Christian DORDAIN, Mme Lucie VAILLANT, M. Raphaël AIX, Mme Marylise FENAIN, M. Eric CARNEL, M. Jean-Michel SZATNY, M. Frédéric CHEREAU, Mme Agnès DUPUIS, Mme Stéphanie STIERNON, M. Hocine MAZY, Mme Auriane AIT LASRI, M. Jean-Christophe LECLERCQ, M. Jean-Michel LEROY, M. Yvon SIPIETER, Mme Nathalie APERS, M. Michaël DOZIERE, Mme Nora CHERKI, M. Xavier THIERRY, Mme Chantal RYBAK, M. Thibaut FRANCOIS, M. François GUIFFARD, M. Laurent KUMOREK, M. Thierry BOURY, M. Lionel BLASSEL, M. Gilles BARBIEUX, M. Alain WALLART, M. Michel PEDERENCINO, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Valérie LOUWYE, M. Jean-Paul COPIN, M. Eric SILVAIN, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Jean-Luc HALLE, Mme Nicole MARFIL, M. Bernard GOULOIS, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, Mme Edith BOUREL, M. Alain MENSION, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Francette DUEZ, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Marie-Josée DELATTRE, M. Didier CARREZ, Mme Stéphanie CARAMOUR, M. Dimitri WIDIEZ, M. Patrick MERCIER, Mme Jocelyne CHARLET.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :
M. Claude HEGO (pouvoir à Mme Marylise FENAIN), Mme Estelle MOUY (pouvoir à M. Jean-Michel SZATNY), M. Mohamed KHERAKI (pouvoir à Mme Agnès DUPUIS), Mme Virginie MALOLEPSZY (pouvoir à Mme Agnès DUPUIS), Mme Jamila MEKKI (pouvoir à M. Hocine MAZY), Mme Coline CRAEYE (pouvoir à Mme Chantal RYBAK), Mme Annie GOUPIL-DEREGNAUCOURT (pouvoir à M. Jean-Paul COPIN), M. Romuald SAENEN (pouvoir à Mme Maryline LUCAS), M. Jean-Paul FONTAINE (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. David WESMAEL (pouvoir à Mme Caroline SANCHEZ), Mme Joselyne GEMZA (pouvoir à Mme Marie-Josée DELATTRE), M. Henri JARUGA (pouvoir à M. Didier CARREZ), M. Karim BACHIRI (pouvoir à Mme Jocelyne CHARLET), M. Jacques MICHON (pouvoir à M. Freddy KACZMAREK).

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
M. Alain BOULANGER.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :
Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Thierry STAMP, Directeur Grands Projets, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, M. Chékib BEN SMIDA, Directeur du Développement Durable, Mme Marion POIRET, Directrice de la Communication, M. Marc GROBELNY, Directeur pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, Mme Elisabeth BAUDET, Directrice des Equipements Culturels, M. Pascal DHAUSSY, pour le service Technologies Information Communication.

2 – Personnel

2.4 – Annualisation du temps de travail des bâtisseurs à Arkéos

Dans le cadre du développement des activités du Musée-Parc ARKEOS, Douaisis Agglo a recruté 3 bâtisseurs. L'activité de cette équipe alterne période de haute et de basse activité variable en fonction des divers évènements organisés dans le courant de l'annéey compris les week-end et jours fériés. Par conséquent, il est nécessaire de réaliser un aménagement des temps de travail sous la forme de l'annualisation.

La durée annuelle du temps de travail est de 1 607 heures. Ces heures sont réparties en modèles hebdomadaires sur 5 périodes de l'année définies ci-dessous :
- Période 1 correspondant à la basse saison : du 02 novembre au 21 mars
- Période 2 correspondant à la fête d'ouverture : du 22 mars au 18 avril
- Période 3 correspondant à la haute saison : du 19 avril au 14 juin et du 13 juillet au 04 octobre
- Période 4 correspondant aux Arkéosiennes : du 15 juin au 12 juillet
- Période 5 correspondant à la fête de fermeture : du 05 octobre au 01 novembre.

● Organisation des congés des personnels :
- 2 semaines consécutives seront autorisées entre le 15 juin et le 30 septembre dans la limite d'un agent par période posée
- 1,5 semaine non consécutive sera autorisée par an et par agent sur la période des petites vacances scolaires (mettre les noms) dans la limite d'un agent par période posée
- Le solde des congés devra être pris hors vacances scolaires, dans la limite d'un agent par période posée.

● Le personnel assurera le remplacement des agents absents. Dans ce cas, les heures supplémentaires réalisées seront récupérées à durée égale.

● Ponctuellement, il sera demandé au personnel d'être présent en dehors de leurs horaires habituels. Dans ce cas, les heures supplémentaires seront récupérées à durée égale.

● le Parc sera fermé le 01 janvier, le 01 mai et le 25 décembre.

Il vous est proposé :
- d'approuver ces dispositions,
- d'autoriser le Président ou son représentant délégué à souscrire tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

(Suivent les signatures)
Pour Extrait Certifié Conforme
Pour le Président,
Le Vice-Président délégué,

Christophe DUMONT

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 JUILLET 2020

24/07/2020 - 6

Date de la convocation : 18 Juillet 2020. Nombre de membres en exercice : 73. Quorum : 25 Présents : 59.Pouvoirs : 14

Le Vendredi 24 Juillet 2020 à 18 heures, le Conseil de DOUAISIS AGGLO s'est réuni Hall 3000 du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS :
Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, Mme Lisiane DUBUS DELSAUX, M. Christophe CHARLES, Mme Mathilde GUILAIN-DESMONS, M. Freddy KACZMAREK, M. Alain DUPONT, M. Christian DORDAIN, Mme Lucie VAILLANT, M. Raphaël AIX, Mme Marylise FENAIN, M. Eric CARNEL, M. Jean-Michel SZATNY, M. Frédéric CHEREAU, Mme Agnès DUPUIS, Mme Stéphanie STIERNON, M. Hocine MAZY, Mme Auriane AIT LASRI, M. Jean-Christophe LECLERCQ, M. Jean-Michel LEROY, M. Yvon SIPIETER, Mme Nathalie APERS, M. Michaël DOZIERE, Mme Nora CHERKI, M. Xavier THIERRY, Mme Chantal RYBAK, M. Thibaut FRANCOIS, M. François GUIFFARD, M. Laurent KUMOREK, M. Thierry BOURY, M. Lionel BLASSEL, M. Gilles BARBIEUX, M. Alain WALLART, M. Michel PEDERENCINO, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Valérie LOUWYE, M. Jean-Paul COPIN, M. Eric SILVAIN, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Jean-Luc HALLE, Mme Nicole MARFIL, M. Bernard GOULOIS, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, Mme Edith BOUREL, M. Alain MENSION, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Francette DUEZ, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Marie-Josée DELATTRE, M. Didier CARREZ, Mme Stéphanie CARAMOUR, M. Dimitri WIDIEZ, M. Patrick MERCIER, Mme Jocelyne CHARLET.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :
M. Claude HEGO (pouvoir à Mme Marylise FENAIN), Mme Estelle MOUY (pouvoir à M. Jean-Michel SZATNY), M. Mohamed KHERAKI (pouvoir à Mme Agnès DUPUIS), Mme Virginie MALOLEPSZY (pouvoir à Mme Agnès DUPUIS), Mme Jamila MEKKI (pouvoir à M. Hocine MAZY), Mme Coline CRAEYE (pouvoir à Mme Chantal RYBAK), Mme Annie GOUPIL-DEREGNAUCOURT (pouvoir à M. Jean-Paul COPIN), M. Romuald SAENEN (pouvoir à Mme Maryline LUCAS), M. Jean-Paul FONTAINE (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. David WESMAEL (pouvoir à Mme Caroline SANCHEZ), Mme Joselyne GEMZA (pouvoir à Mme Marie-Josée DELATTRE), M. Henri JARUGA (pouvoir à M. Didier CARREZ), M. Karim BACHIRI (pouvoir à Mme Jocelyne CHARLET), M. Jacques MICHON (pouvoir à M. Freddy KACZMAREK).

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
M. Alain BOULANGER.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :
Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Thierry STAMP, Directeur Grands Projets, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, M. Chékib BEN SMIDA, Directeur du Développement Durable, Mme Marion POIRET, Directrice de la Communication, M. Marc GROBELNY, Directeur pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, Mme Elisabeth BAUDET, Directrice des Equipements Culturels, M. Pascal DHAUSSY, pour le service Technologies Information Communication.

3 – Finances

3.1 – Vote des budgets primitifs de l'exercice 2020

Il vous est proposé d'adopter les budgets primitifs 2019 de DOUAISIS AGGLO (documents joints) :
- Budget général
- Budget annexe Développement économique
- Budget annexe zone Ecopark
- Budget annexe zone Ermitage II
- Budget annexe EcoQuartier du Raquet
- Budget annexe Parc d'activités bas terroir II
- Budget annexe Loisiparc
- Budget annexe Déchets
- Budget annexe Equipements culturels
- Budget annexe Assainissement
- Budget annexe Eau potable
- Budget annexe Archéologie préventive

Une note de présentation retraçant les informations financières essentielles est jointe à ces budgets.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMES (17 abstentions).

(Suivent les signatures)
Pour Extrait Certifié Conforme
Pour le Président,
Le Vice-Président délégué,

Christophe DUMONT

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 JUILLET 2020

24/07/2020 - 7

Date de la convocation : 18 Juillet 2020. Nombre de membres en exercice : 73. Quorum : 25 Présents : 59.Pouvoirs : 14

Le Vendredi 24 Juillet 2020 à 18 heures, le Conseil de DOUAISIS AGGLO s'est réuni Hall 3000 du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS :
Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, Mme Lisiane DUBUS DELSAUX, M. Christophe CHARLES, Mme Mathilde GUILAIN-DESMONS, M. Freddy KACZMAREK, M. Alain DUPONT, M. Christian DORDAIN, Mme Lucie VAILLANT, M. Raphaël AIX, Mme Marylise FENAIN, M. Eric CARNEL, M. Jean-Michel SZATNY, M. Frédéric CHEREAU, Mme Agnès DUPUIS, Mme Stéphanie STIERNON, M. Hocine MAZY, Mme Auriane AIT LASRI, M. Jean-Christophe LECLERCQ, M. Jean-Michel LEROY, M. Yvon SIPIETER, Mme Nathalie APERS, M. Michaël DOZIERE, Mme Nora CHERKI, M. Xavier THIERRY, Mme Chantal RYBAK, M. Thibaut FRANCOIS, M. François GUIFFARD, M. Laurent KUMOREK, M. Thierry BOURY, M. Lionel BLASSEL, M. Gilles BARBIEUX, M. Alain WALLART, M. Michel PEDERENCINO, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Valérie LOUWYE, M. Jean-Paul COPIN, M. Eric SILVAIN, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Jean-Luc HALLE, Mme Nicole MARFIL, M. Bernard GOULOIS, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, Mme Edith BOUREL, M. Alain MENSION, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Francette DUEZ, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Marie-Josée DELATTRE, M. Didier CARREZ, Mme Stéphanie CARAMOUR, M. Dimitri WIDIEZ, M. Patrick MERCIER, Mme Jocelyne CHARLET.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :
M. Claude HEGO (pouvoir à Mme Marylise FENAIN), Mme Estelle MOUY (pouvoir à M. Jean-Michel SZATNY), M. Mohamed KHERAKI (pouvoir à Mme Agnès DUPUIS), Mme Virginie MALOLEPSZY (pouvoir à Mme Agnès DUPUIS), Mme Jamila MEKKI (pouvoir à M. Hocine MAZY), Mme Coline CRAEYE (pouvoir à Mme Chantal RYBAK), Mme Annie GOUPIL-DEREGNAUCOURT (pouvoir à M. Jean-Paul COPIN), M. Romuald SAENEN (pouvoir à Mme Maryline LUCAS), M. Jean-Paul FONTAINE (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. David WESMAEL (pouvoir à Mme Caroline SANCHEZ), Mme Joselyne GEMZA (pouvoir à Mme Marie-Josée DELATTRE), M. Henri JARUGA (pouvoir à M. Didier CARREZ), M. Karim BACHIRI (pouvoir à Mme Jocelyne CHARLET), M. Jacques MICHON (pouvoir à M. Freddy KACZMAREK).

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
M. Alain BOULANGER.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :
Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Thierry STAMP, Directeur Grands Projets, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, M. Chékib BEN SMIDA, Directeur du Développement Durable, Mme Marion POIRET, Directrice de la Communication, M. Marc GROBELNY, Directeur pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, Mme Elisabeth BAUDET, Directrice des Equipements Culturels, M. Pascal DHAUSSY, pour le service Technologies Information Communication.

3 – Finances

3.2 – Plan Pluriannuel de gestion (PPG) et Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) 2020-2026

Le Plan Pluriannuel de gestion (PPG) et le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) 2020-2026 sont présentés dans les documents joints.

Il vous est proposé d'approuver ces deux documents.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMES (17 abstentions).

(Suivent les signatures)
Pour Extrait Certifié Conforme
Pour le Président,
Le Vice-Président délégué,

Christophe DUMONT

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 JUILLET 2020

24/07/2020 - 8

Date de la convocation : 18 Juillet 2020. Nombre de membres en exercice : 73. Quorum : 25 Présents : 59.Pouvoirs : 14

Le Vendredi 24 Juillet 2020 à 18 heures, le Conseil de DOUAISIS AGGLO s'est réuni Hall 3000 du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS :
Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, Mme Lisiane DUBUS DELSAUX, M. Christophe CHARLES, Mme Mathilde GUILAIN-DESMONS, M. Freddy KACZMAREK, M. Alain DUPONT, M. Christian DORDAIN, Mme Lucie VAILLANT, M. Raphaël AIX, Mme Marylise FENAIN, M. Eric CARNEL, M. Jean-Michel SZATNY, M. Frédéric CHEREAU, Mme Agnès DUPUIS, Mme Stéphanie STIERNON, M. Hocine MAZY, Mme Auriane AIT LASRI, M. Jean-Christophe LECLERCQ, M. Jean-Michel LEROY, M. Yvon SIPIETER, Mme Nathalie APERS, M. Michaël DOZIERE, Mme Nora CHERKI, M. Xavier THIERRY, Mme Chantal RYBAK, M. Thibaut FRANCOIS, M. François GUIFFARD, M. Laurent KUMOREK, M. Thierry BOURY, M. Lionel BLASSEL, M. Gilles BARBIEUX, M. Alain WALLART, M. Michel PEDERENCINO, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Valérie LOUWYE, M. Jean-Paul COPIN, M. Eric SILVAIN, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Jean-Luc HALLE, Mme Nicole MARFIL, M. Bernard GOULOIS, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, Mme Edith BOUREL, M. Alain MENSION, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Francette DUEZ, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Marie-Josée DELATTRE, M. Didier CARREZ, Mme Stéphanie CARAMOUR, M. Dimitri WIDIEZ, M. Patrick MERCIER, Mme Jocelyne CHARLET.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :
M. Claude HEGO (pouvoir à Mme Marylise FENAIN), Mme Estelle MOUY (pouvoir à M. Jean-Michel SZATNY), M. Mohamed KHERAKI (pouvoir à Mme Agnès DUPUIS), Mme Virginie MALOLEPSZY (pouvoir à Mme Agnès DUPUIS), Mme Jamila MEKKI (pouvoir à M. Hocine MAZY), Mme Coline CRAEYE (pouvoir à Mme Chantal RYBAK), Mme Annie GOUPIL-DEREGNAUCOURT (pouvoir à M. Jean-Paul COPIN), M. Romuald SAENEN (pouvoir à Mme Maryline LUCAS), M. Jean-Paul FONTAINE (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. David WESMAEL (pouvoir à Mme Caroline SANCHEZ), Mme Joselyne GEMZA (pouvoir à Mme Marie-Josée DELATTRE), M. Henri JARUGA (pouvoir à M. Didier CARREZ), M. Karim BACHIRI (pouvoir à Mme Jocelyne CHARLET), M. Jacques MICHON (pouvoir à M. Freddy KACZMAREK).

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
M. Alain BOULANGER.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :
Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Thierry STAMP, Directeur Grands Projets, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, M. Chékib BEN SMIDA, Directeur du Développement Durable, Mme Marion POIRET, Directrice de la Communication, M. Marc GROBELNY, Directeur pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, Mme Elisabeth BAUDET, Directrice des Equipements Culturels, M. Pascal DHAUSSY, pour le service Technologies Information Communication.

3 – Finances

3.3 - Vote des autorisations de programme et des crédits de paiement (AP/CP)

La procédure des autorisations de programme (AP) et des crédits de paiement (CP) vise à planifier la mise en œuvre d'investissements sur le plan financier mais aussi organisationnel et logistique. Elle favorise la gestion pluriannuelle des investissements et permet d'améliorer la visibilité financière des engagements financiers de la collectivité à moyen terme.

Elle est régie par les dispositions du code général des collectivités territoriales :

Article L2311-3 du CGCT :
« Les dotations budgétaires affectées aux dépenses d'investissement peuvent comprendre des autorisations de programme et des crédits de paiement.
Les autorisations de programme constituent la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour le financement des investissements. Elles demeurent valables sans limitation de durée, jusqu'à ce qu'il soit procédé à leur annulation. Elles peuvent être révisées.
Les crédits de paiement constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées pendant l'année pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des autorisations de programme correspondantes ».

Article R2311-9 du CGCT :
« En application de l'article L. 2311-3, la section d'investissement du budget peut comprendre des autorisations de programme et la section de fonctionnement des autorisations d'engagement.
Chaque autorisation de programme ou d'engagement comporte la répartition prévisionnelle par exercice des crédits de paiement correspondants.
Les autorisations de programme ou d'engagement et leurs révisions éventuelles sont présentées par le maire. Elles sont votées par le conseil municipal, par délibération distincte, lors de l'adoption du budget de l'exercice ou des décisions modificatives.
Les autorisations de programme correspondent à des dépenses à caractère pluriannuel se rapportant à une immobilisation ou à un ensemble d'immobilisations déterminées, acquises ou réalisées par la commune, ou à des subventions d'équipement versées à des tiers ».

Chaque Autorisation de Programme comporte la réalisation prévisionnelle par exercice des Crédits de Paiement. La somme des Crédits de Paiement doit être égale au montant des Autorisations de Programme.

Les opérations pouvant faire l'objet d'une procédure AP/CP concernent l'acquisition de biens meubles et immeubles et les travaux en cours à caractère pluriannuel.

Ne sont concernés par la procédure que les investissements directs.

Le suivi des AP/CP se fera par opérations budgétaires au sens de l'instruction budgétaire M14 (budget général) et M4 (budget Equipements culturels).

Les dépenses seront équilibrées par les recettes suivantes :
- FCTVA
- Subvention
- Autofinancement
- Emprunt
- Délégation aides à la pierre

Les opérations concernées figurent dans le tableau joint.

Les reports de crédits de paiement non utilisés se feront automatiquement d'une année sur l'autre. Toute autre modification de ces tableaux se fera par délibération du conseil.

Il vous est proposé :
- de voter les montants des Autorisations de Programme et la répartition des Crédits de Paiement, tels que définis dans le tableau joint,
- d'autoriser les reports de Crédits de Paiement sur l'année N+1 automatiquement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMES (16 abstentions).

(Suivent les signatures)
Pour Extrait Certifié Conforme
Pour le Président,
Le Vice-Président délégué,

Christophe DUMONT

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 JUILLET 2020

24/07/2020 - 9

Date de la convocation : 18 Juillet 2020. Nombre de membres en exercice : 73. Quorum : 25 Présents : 59.Pouvoirs : 14

Le Vendredi 24 Juillet 2020 à 18 heures, le Conseil de DOUAISIS AGGLO s'est réuni Hall 3000 du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS :
Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, Mme Lisiane DUBUS DELSAUX, M. Christophe CHARLES, Mme Mathilde GUILAIN-DESMONS, M. Freddy KACZMAREK, M. Alain DUPONT, M. Christian DORDAIN, Mme Lucie VAILLANT, M. Raphaël AIX, Mme Marylise FENAIN, M. Eric CARNEL, M. Jean-Michel SZATNY, M. Frédéric CHEREAU, Mme Agnès DUPUIS, Mme Stéphanie STIERNON, M. Hocine MAZY, Mme Auriane AIT LASRI, M. Jean-Christophe LECLERCQ, M. Jean-Michel LEROY, M. Yvon SIPIETER, Mme Nathalie APERS, M. Michaël DOZIERE, Mme Nora CHERKI, M. Xavier THIERRY, Mme Chantal RYBAK, M. Thibaut FRANCOIS, M. François GUIFFARD, M. Laurent KUMOREK, M. Thierry BOURY, M. Lionel BLASSEL, M. Gilles BARBIEUX, M. Alain WALLART, M. Michel PEDERENCINO, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Valérie LOUWYE, M. Jean-Paul COPIN, M. Eric SILVAIN, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Jean-Luc HALLE, Mme Nicole MARFIL, M. Bernard GOULOIS, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, Mme Edith BOUREL, M. Alain MENSION, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Francette DUEZ, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Marie-Josée DELATTRE, M. Didier CARREZ, Mme Stéphanie CARAMOUR, M. Dimitri WIDIEZ, M. Patrick MERCIER, Mme Jocelyne CHARLET.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :
M. Claude HEGO (pouvoir à Mme Marylise FENAIN), Mme Estelle MOUY (pouvoir à M. Jean-Michel SZATNY), M. Mohamed KHERAKI (pouvoir à Mme Agnès DUPUIS), Mme Virginie MALOLEPSZY (pouvoir à Mme Agnès DUPUIS), Mme Jamila MEKKI (pouvoir à M. Hocine MAZY), Mme Coline CRAEYE (pouvoir à Mme Chantal RYBAK), Mme Annie GOUPIL-DEREGNAUCOURT (pouvoir à M. Jean-Paul COPIN), M. Romuald SAENEN (pouvoir à Mme Maryline LUCAS), M. Jean-Paul FONTAINE (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. David WESMAEL (pouvoir à Mme Caroline SANCHEZ), Mme Joselyne GEMZA (pouvoir à Mme Marie-Josée DELATTRE), M. Henri JARUGA (pouvoir à M. Didier CARREZ), M. Karim BACHIRI (pouvoir à Mme Jocelyne CHARLET), M. Jacques MICHON (pouvoir à M. Freddy KACZMAREK).

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
M. Alain BOULANGER.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :
Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Thierry STAMP, Directeur Grands Projets, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, M. Chékib BEN SMIDA, Directeur du Développement Durable, Mme Marion POIRET, Directrice de la Communication, M. Marc GROBELNY, Directeur pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, Mme Elisabeth BAUDET, Directrice des Equipements Culturels, M. Pascal DHAUSSY, pour le service Technologies Information Communication.

3 – Finances

3.4 – Virements de crédits inter-budgets

DOUAISIS AGGO dispose d'un budget général et de budgets annexes. Certains d'entre eux nécessitent que soit réalisé un virement en provenance du budget général afin d'en assurer l'équilibre financier.

Les virements inter-budgets pour 2020 s'établissent comme suit :

1) <u>Virement du budget général pour le budget annexe en Développement Economique :</u>

Afin d'assurer l'équilibre financier du budget de développement économique, il vous est proposé un virement de 2 756 080.54 €

2) <u>Virement du budget général pour le budget annexe concernant Loisiparc :</u>

Afin d'assurer l'équilibre financier du budget concernant Loisiparc, il vous est proposé un virement d'un montant de 345 533.16 €

3) <u>Virement du budget général pour le budget annexe concernant Equipements Culturels :</u>

Afin d'assurer l'équilibre financier du budget concernant Equipements Culturels, il vous est proposé un virement d'un montant de 1 333 907.73 €

4) <u>Virement du budget général au budget annexe en Archéologie préventive :</u>

Afin d'assurer l'équilibre financier du budget concernant l'archéologie préventive il vous est proposé un virement d'un montant de 449 478.15 €

5) <u>Virement du budget général au budget annexe des Déchets:</u>

Afin d'assurer l'équilibre financier du budget concernant les déchets il vous est proposé un virement d'un montant de 4 250 470 €

Il vous est proposé :

- d'approuver les virements de crédits inter-budgets présentés ci-dessus,
- d'autoriser le Président ou son représentant délégué à souscrire tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

(Suivent les signatures)
Pour Extrait Certifié Conforme
Pour le Président,
Le Vice-Président délégué,

Christophe DUMONT

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 JUILLET 2020

24/07/2020 - 10

Date de la convocation : 18 Juillet 2020. Nombre de membres en exercice : 73. Quorum : 25 Présents : 59.Pouvoirs : 14

Le Vendredi 24 Juillet 2020 à 18 heures, le Conseil de DOUAISIS AGGLO s'est réuni Hall 3000 du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS :
Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, Mme Lisiane DUBUS DELSAUX, M. Christophe CHARLES, Mme Mathilde GUILAIN-DESMONS, M. Freddy KACZMAREK, M. Alain DUPONT, M. Christian DORDAIN, Mme Lucie VAILLANT, M. Raphaël AIX, Mme Marylise FENAIN, M. Eric CARNEL, M. Jean-Michel SZATNY, M. Frédéric CHEREAU, Mme Agnès DUPUIS, Mme Stéphanie STIERNON, M. Hocine MAZY, Mme Auriane AIT LASRI, M. Jean-Christophe LECLERCQ, M. Jean-Michel LEROY, M. Yvon SIPIETER, Mme Nathalie APERS, M. Michaël DOZIERE, Mme Nora CHERKI, M. Xavier THIERRY, Mme Chantal RYBAK, M. Thibaut FRANCOIS, M. François GUIFFARD, M. Laurent KUMOREK, M. Thierry BOURY, M. Lionel BLASSEL, M. Gilles BARBIEUX, M. Alain WALLART, M. Michel PEDERENCINO, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Valérie LOUWYE, M. Jean-Paul COPIN, M. Eric SILVAIN, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Jean-Luc HALLE, Mme Nicole MARFIL, M. Bernard GOULOIS, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, Mme Edith BOUREL, M. Alain MENSION, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Francette DUEZ, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Marie-Josée DELATTRE, M. Didier CARREZ, Mme Stéphanie CARAMOUR, M. Dimitri WIDIEZ, M. Patrick MERCIER, Mme Jocelyne CHARLET.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :
M. Claude HEGO (pouvoir à Mme Marylise FENAIN), Mme Estelle MOUY (pouvoir à M. Jean-Michel SZATNY), M. Mohamed KHERAKI (pouvoir à Mme Agnès DUPUIS), Mme Virginie MALOLEPSZY (pouvoir à Mme Agnès DUPUIS), Mme Jamila MEKKI (pouvoir à M. Hocine MAZY), Mme Coline CRAEYE (pouvoir à Mme Chantal RYBAK), Mme Annie GOUPIL-DEREGNAUCOURT (pouvoir à M. Jean-Paul COPIN), M. Romuald SAENEN (pouvoir à Mme Maryline LUCAS), M. Jean-Paul FONTAINE (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. David WESMAEL (pouvoir à Mme Caroline SANCHEZ), Mme Joselyne GEMZA (pouvoir à Mme Marie-Josée DELATTRE), M. Henri JARUGA (pouvoir à M. Didier CARREZ), M. Karim BACHIRI (pouvoir à Mme Jocelyne CHARLET), M. Jacques MICHON (pouvoir à M. Freddy KACZMAREK).

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
M. Alain BOULANGER.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :
Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Thierry STAMP, Directeur Grands Projets, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, M. Chékib BEN SMIDA, Directeur du Développement Durable, Mme Marion POIRET, Directrice de la Communication, M. Marc GROBELNY, Directeur pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, Mme Elisabeth BAUDET, Directrice des Equipements Culturels, M. Pascal DHAUSSY, pour le service Technologies Information Communication.

3 – Finances

3.5 – Avances remboursables versées aux budgets annexes

Dans le cadre du financement des budgets annexes, il vous est proposé, d'autoriser le Président à effectuer en 2020 des avances remboursables versées du budget général vers les budgets annexes suivants :
- Equipements culturels pour 1 878 653.53 €
- Bas terroir pour 100 000 €
- Raquet pour 85 947.49 €

Soit un montant total de 2 064 601.02 €

Il est également proposé, d'autoriser le Président à effectuer en 2020 des remboursements d'avances versées des budgets annexes vers le budget général :
- Développement économique pour 756 204.96 €
- Ecopark pour 374 216.73 €
- Ermitage 2 pour 1 224 324.46 €
- Loisiparc pour 455 959.54 €

Soit un montant total de 2 810 704.69 €

Ces montants sont prévus dans le budget 2020

Il vous est proposé :
- d'approuver les dispositions présentées ci-dessus,
- d'autoriser le Président ou son représentant délégué à souscrire tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

(Suivent les signatures)
Pour Extrait Certifié Conforme
Pour le Président,
Le Vice-Président délégué,

Christophe DUMONT

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 JUILLET 2020

24/07/2020 - 11

Date de la convocation : 18 Juillet 2020. Nombre de membres en exercice : 73. Quorum : 25 Présents : 59.Pouvoirs : 14

Le Vendredi 24 Juillet 2020 à 18 heures, le Conseil de DOUAISIS AGGLO s'est réuni Hall 3000 du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS :
Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, Mme Lisiane DUBUS DELSAUX, M. Christophe CHARLES, Mme Mathilde GUILAIN-DESMONS, M. Freddy KACZMAREK, M. Alain DUPONT, M. Christian DORDAIN, Mme Lucie VAILLANT, M. Raphaël AIX, Mme Marylise FENAIN, M. Eric CARNEL, M. Jean-Michel SZATNY, M. Frédéric CHEREAU, Mme Agnès DUPUIS, Mme Stéphanie STIERNON, M. Hocine MAZY, Mme Auriane AIT LASRI, M. Jean-Christophe LECLERCQ, M. Jean-Michel LEROY, M. Yvon SIPIETER, Mme Nathalie APERS, M. Michaël DOZIERE, Mme Nora CHERKI, M. Xavier THIERRY, Mme Chantal RYBAK, M. Thibaut FRANCOIS, M. François GUIFFARD, M. Laurent KUMOREK, M. Thierry BOURY, M. Lionel BLASSEL, M. Gilles BARBIEUX, M. Alain WALLART, M. Michel PEDERENCINO, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Valérie LOUWYE, M. Jean-Paul COPIN, M. Eric SILVAIN, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Jean-Luc HALLE, Mme Nicole MARFIL, M. Bernard GOULOIS, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, Mme Edith BOUREL, M. Alain MENSION, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Francette DUEZ, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Marie-Josée DELATTRE, M. Didier CARREZ, Mme Stéphanie CARAMOUR, M. Dimitri WIDIEZ, M. Patrick MERCIER, Mme Jocelyne CHARLET.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :
M. Claude HEGO (pouvoir à Mme Marylise FENAIN), Mme Estelle MOUY (pouvoir à M. Jean-Michel SZATNY), M. Mohamed KHERAKI (pouvoir à Mme Agnès DUPUIS), Mme Virginie MALOLEPSZY (pouvoir à Mme Agnès DUPUIS), Mme Jamila MEKKI (pouvoir à M. Hocine MAZY), Mme Coline CRAEYE (pouvoir à Mme Chantal RYBAK), Mme Annie GOUPIL-DEREGNAUCOURT (pouvoir à M. Jean-Paul COPIN), M. Romuald SAENEN (pouvoir à Mme Maryline LUCAS), M. Jean-Paul FONTAINE (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. David WESMAEL (pouvoir à Mme Caroline SANCHEZ), Mme Joselyne GEMZA (pouvoir à Mme Marie-Josée DELATTRE), M. Henri JARUGA (pouvoir à M. Didier CARREZ), M. Karim BACHIRI (pouvoir à Mme Jocelyne CHARLET), M. Jacques MICHON (pouvoir à M. Freddy KACZMAREK).

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
M. Alain BOULANGER.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :
Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Thierry STAMP, Directeur Grands Projets, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, M. Chékib BEN SMIDA, Directeur du Développement Durable, Mme Marion POIRET, Directrice de la Communication, M. Marc GROBELNY, Directeur pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, Mme Elisabeth BAUDET, Directrice des Equipements Culturels, M. Pascal DHAUSSY, pour le service Technologies Information Communication.

3 – Finances

3.6 – Subventions 2020 aux organismes extérieurs – Recensement – Conventions

Les différents budgets de la Communauté font apparaître l'octroi de subventions à un certain nombre d'organismes extérieurs ; les organismes intéressés et les sommes correspondantes figurent dans le tableau suivant :

ORGANISME	*MONTANT SUBVENTION 2019 (€)*	MONTANT SUBVENTION 2020 (€)
Budget Général		
Amicale du Personnel	*198 500*	198 500
ATMO	*25 066*	25 066
Mission Bassin Minier	*50 314*	50 314
Club les Francs Nageurs Cheminots de Douai (saison 2019-2020)	*44 000*	44 000
Douai Foot fauteuil (saison 2020)	*12 000*	12 000
Hockey Club de Douai (saison 2019-2020)	*9 000*	9 000
Tous Azimuts Douai (saison 2020)	*3 000*	3 000
Orchestre de Douai – Région Nord Pas de Calais	*53 000*	53 000
SIRA - actions	*86 200*	86 200
S3PI du Hainaut Cambrésis Douaisis	*11 299*	11 628
Association des maires ruraux du Nord (AMRN)	*1 500*	1 500
Mission pour l'emploi des jeunes dans le Douaisis	*283 673,55*	288 438
Prim'toit / Comité local pour le logement autonome des jeunes CLAAJ	*10 000*	10 000
DSP SOURCEANE ESPACE RECREA	*514 000*	746 000
Douaisis Tourisme Subvention de fonctionnement	*634 296,04*	628 916,05
Douaisis Tourisme Subvention d'investissement	*10 672,93*	60 451,41
Budget Développement Economique		
PLIE	*100 000*	100 000*
Boutique Gestion Espace	*13 000*	13 000
Douaisis Initatives (fonctionnement)	*33 336,66*	35 000
Douaisis Initiatives (fonds de prêt)	*53 000*	53 000
Gayant Expo – subvention de fonctionnement	*300 000*	200 000
Groupement des producteurs d'ail fumé de la région d'Arleux	*3 000*	3 000
Budget Loisiparc		
Commune de Brunémont – Accueil CLSH	*1 000*	1 000

**Décision directe n°11 du 24.04.2020*

Le versement des subventions en question est suspendu à :
- la souscription d'une convention entre l'organisme et la Communauté lorsque le montant de la subvention atteint 23 000 euros,
- en cas de renouvellement, l'exécution par les organismes concernés des dispositions des conventions précédemment souscrites au titre de l'exercice précédent.

Concernant Gayant Expo, il est précisé, conformément à l'article L2224-2 du CGCT que cette prise en charge est justifiée par des exigences de service public.

Concernant la subvention de fonctionnement à Douaisis Tourisme, il est précisé, conformément à l'article L2224-2 du CGCT que cette prise en charge a pour objet de répondre aux contraintes particulières de fonctionnement de l'EPIC. Cette subvention de fonctionnement sera versée à l'EPIC en une seule fois déduction faite du montant de l'avance (380 577,62 euros) qui lui a déjà été versé. Ce versement n'est pas assujetti à l'établissement d'une convention ; suivant les dispositions légales, l'EPIC a une obligation de reddition des comptes envers DOUAISIS AGGLO.

Concernant la subvention d'investissement à Douaisis Tourisme, il est précisé, conformément à l'article L2224-2 du CGCT que cette prise en charge est justifiée par la réalisation d'investissements qui, en raison de leur importance et eu égard au nombre d'usagers, ne peuvent pas être financés exclusivement par la taxe de séjour. Cette subvention sera versée à l'EPIC en 1 ou plusieurs versement(s) sur présentation d'état(s) récapitulatif(s) des dépenses acquittées par l'EPIC au titre des équipements financés ; état(s) certifié(s) conforme(s) par le représentant de l'EPIC et visé(s) par le comptable public. Ces versements ne sont pas assujettis à l'établissement d'une convention.

Il vous est proposé :

- d'autoriser le versement des subventions selon les conditions sus définies,
- de confier au Président une délégation d'attribution lui permettant de souscrire directement les conventions nécessaires, adaptées à chacun des organismes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

(Suivent les signatures)
Pour Extrait Certifié Conforme
Pour le Président,
Le Vice-Président délégué,

Christophe DUMONT

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 JUILLET 2020

24/07/2020 - 12

Date de la convocation : 18 Juillet 2020. Nombre de membres en exercice : 73. Quorum : 25 Présents : 59.Pouvoirs : 14

Le Vendredi 24 Juillet 2020 à 18 heures, le Conseil de DOUAISIS AGGLO s'est réuni Hall 3000 du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS :
Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, Mme Lisiane DUBUS DELSAUX, M. Christophe CHARLES, Mme Mathilde GUILAIN-DESMONS, M. Freddy KACZMAREK, M. Alain DUPONT, M. Christian DORDAIN, Mme Lucie VAILLANT, M. Raphaël AIX, Mme Marylise FENAIN, M. Eric CARNEL, M. Jean-Michel SZATNY, M. Frédéric CHEREAU, Mme Agnès DUPUIS, Mme Stéphanie STIERNON, M. Hocine MAZY, Mme Auriane AIT LASRI, M. Jean-Christophe LECLERCQ, M. Jean-Michel LEROY, M. Yvon SIPIETER, Mme Nathalie APERS, M. Michaël DOZIERE, Mme Nora CHERKI, M. Xavier THIERRY, Mme Chantal RYBAK, M. Thibaut FRANCOIS, M. François GUIFFARD, M. Laurent KUMOREK, M. Thierry BOURY, M. Lionel BLASSEL, M. Gilles BARBIEUX, M. Alain WALLART, M. Michel PEDERENCINO, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Valérie LOUWYE, M. Jean-Paul COPIN, M. Eric SILVAIN, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Jean-Luc HALLE, Mme Nicole MARFIL, M. Bernard GOULOIS, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, Mme Edith BOUREL, M. Alain MENSION, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Francette DUEZ, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Marie-Josée DELATTRE, M. Didier CARREZ, Mme Stéphanie CARAMOUR, M. Dimitri WIDIEZ, M. Patrick MERCIER, Mme Jocelyne CHARLET.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :
M. Claude HEGO (pouvoir à Mme Marylise FENAIN), Mme Estelle MOUY (pouvoir à M. Jean-Michel SZATNY), M. Mohamed KHERAKI (pouvoir à Mme Agnès DUPUIS), Mme Virginie MALOLEPSZY (pouvoir à Mme Agnès DUPUIS), Mme Jamila MEKKI (pouvoir à M. Hocine MAZY), Mme Coline CRAEYE (pouvoir à Mme Chantal RYBAK), Mme Annie GOUPIL-DEREGNAUCOURT (pouvoir à M. Jean-Paul COPIN), M. Romuald SAENEN (pouvoir à Mme Maryline LUCAS), M. Jean-Paul FONTAINE (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. David WESMAEL (pouvoir à Mme Caroline SANCHEZ), Mme Joselyne GEMZA (pouvoir à Mme Marie-Josée DELATTRE), M. Henri JARUGA (pouvoir à M. Didier CARREZ), M. Karim BACHIRI (pouvoir à Mme Jocelyne CHARLET), M. Jacques MICHON (pouvoir à M. Freddy KACZMAREK).

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
M. Alain BOULANGER.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :
Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Thierry STAMP, Directeur Grands Projets, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, M. Chékib BEN SMIDA, Directeur du Développement Durable, Mme Marion POIRET, Directrice de la Communication, M. Marc GROBELNY, Directeur pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, Mme Elisabeth BAUDET, Directrice des Equipements Culturels, M. Pascal DHAUSSY, pour le service Technologies Information Communication.

3 – Finances

3.7 – Répartition du FPIC aux communes – 2020

Afin de renforcer la solidarité financière des communes membres de DOUAISIS AGGLO et conformément à l'article 1609 nonies C - VI du Code Général des Impôts, une nouvelle part de DSC calée sur les critères de population et de potentiel financier a été créée par délibération du Conseil du 30.03.2018.

Pour l'année 2020, ce montant est ainsi de 1.720.656 € et réparti sur les 35 communes conformément à l'annexe ci-jointe.

Il vous est proposé :

- d'adopter la proposition présentée ci-dessus et en annexe,
- d'autoriser le Président ou son représentant délégué à signer tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

(Suivent les signatures)
Pour Extrait Certifié Conforme
Pour le Président,
Le Vice-Président délégué,

Christophe DUMONT

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 JUILLET 2020

24/07/2020 - 13

Date de la convocation : 18 Juillet 2020. Nombre de membres en exercice : 73. Quorum : 25 Présents : 59.Pouvoirs : 14

Le Vendredi 24 Juillet 2020 à 18 heures, le Conseil de DOUAISIS AGGLO s'est réuni Hall 3000 du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS :
Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, Mme Lisiane DUBUS DELSAUX, M. Christophe CHARLES, Mme Mathilde GUILAIN-DESMONS, M. Freddy KACZMAREK, M. Alain DUPONT, M. Christian DORDAIN, Mme Lucie VAILLANT, M. Raphaël AIX, Mme Marylise FENAIN, M. Eric CARNEL, M. Jean-Michel SZATNY, M. Frédéric CHEREAU, Mme Agnès DUPUIS, Mme Stéphanie STIERNON, M. Hocine MAZY, Mme Auriane AIT LASRI, M. Jean-Christophe LECLERCQ, M. Jean-Michel LEROY, M. Yvon SIPIETER, Mme Nathalie APERS, M. Michaël DOZIERE, Mme Nora CHERKI, M. Xavier THIERRY, Mme Chantal RYBAK, M. Thibaut FRANCOIS, M. François GUIFFARD, M. Laurent KUMOREK, M. Thierry BOURY, M. Lionel BLASSEL, M. Gilles BARBIEUX, M. Alain WALLART, M. Michel PEDERENCINO, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Valérie LOUWYE, M. Jean-Paul COPIN, M. Eric SILVAIN, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Jean-Luc HALLE, Mme Nicole MARFIL, M. Bernard GOULOIS, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, Mme Edith BOUREL, M. Alain MENSION, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Francette DUEZ, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Marie-Josée DELATTRE, M. Didier CARREZ, Mme Stéphanie CARAMOUR, M. Dimitri WIDIEZ, M. Patrick MERCIER, Mme Jocelyne CHARLET.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :
M. Claude HEGO (pouvoir à Mme Marylise FENAIN), Mme Estelle MOUY (pouvoir à M. Jean-Michel SZATNY), M. Mohamed KHERAKI (pouvoir à Mme Agnès DUPUIS), Mme Virginie MALOLEPSZY (pouvoir à Mme Agnès DUPUIS), Mme Jamila MEKKI (pouvoir à M. Hocine MAZY), Mme Coline CRAEYE (pouvoir à Mme Chantal RYBAK), Mme Annie GOUPIL-DEREGNAUCOURT (pouvoir à M. Jean-Paul COPIN), M. Romuald SAENEN (pouvoir à Mme Maryline LUCAS), M. Jean-Paul FONTAINE (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. David WESMAEL (pouvoir à Mme Caroline SANCHEZ), Mme Joselyne GEMZA (pouvoir à Mme Marie-Josée DELATTRE), M. Henri JARUGA (pouvoir à M. Didier CARREZ), M. Karim BACHIRI (pouvoir à Mme Jocelyne CHARLET), M. Jacques MICHON (pouvoir à M. Freddy KACZMAREK).

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
M. Alain BOULANGER.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :
Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Thierry STAMP, Directeur Grands Projets, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, M. Chékib BEN SMIDA, Directeur du Développement Durable, Mme Marion POIRET, Directrice de la Communication, M. Marc GROBELNY, Directeur pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, Mme Elisabeth BAUDET, Directrice des Equipements Culturels, M. Pascal DHAUSSY, pour le service Technologies Information Communication.

3 – Finances

3.8 – Majoration du seuil minimal de fonds de concours communautaire

Les communes de DOUAISIS AGGLO bénéficient de l'attribution de fonds de concours communautaires afin de financer des opérations d'investissement sur leur commune.

Le seuil minimal de ce fonds de concours, avait été porté une première fois à 12 000 euros par délibération du Conseil communautaire en date du 17 décembre 2010.

Afin de renforcer la solidarité financière vis-à-vis des communes ayant le montant le plus faible de fonds de concours et ainsi de réduire les écarts de reversements entre les communes de DOUAISIS AGGLO, ce seuil minimal a été porté :
- à un montant de 20 000 euros suivant délibération du Conseil communautaire en date du 25 mars 2016
- puis à 30 000 euros par délibération du Conseil communautaire du 30 mars 2018.

Afin de renforcer encore la solidarité financière communautaire, il est proposé de porter ce seuil minimal à 40 000 euros pour toutes les communes se situant sous ce seuil.

Le coût supplémentaire par rapport à 2019 est de 255 026 euros.

Il vous est proposé :
- de porter la dotation minimale en fonds de concours communautaires à 40 000 euros,
- d'autoriser le Président ou son représentant délégué à signer tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

(Suivent les signatures)
Pour Extrait Certifié Conforme
Pour le Président,
Le Vice-Président délégué,

Christophe DUMONT

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 JUILLET 2020

24/07/2020 - 14

Date de la convocation : 18 Juillet 2020. Nombre de membres en exercice : 73. Quorum : 25 Présents : 59.Pouvoirs : 14

Le Vendredi 24 Juillet 2020 à 18 heures, le Conseil de DOUAISIS AGGLO s'est réuni Hall 3000 du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS :
Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, Mme Lisiane DUBUS DELSAUX, M. Christophe CHARLES, Mme Mathilde GUILAIN-DESMONS, M. Freddy KACZMAREK, M. Alain DUPONT, M. Christian DORDAIN, Mme Lucie VAILLANT, M. Raphaël AIX, Mme Marylise FENAIN, M. Eric CARNEL, M. Jean-Michel SZATNY, M. Frédéric CHEREAU, Mme Agnès DUPUIS, Mme Stéphanie STIERNON, M. Hocine MAZY, Mme Auriane AIT LASRI, M. Jean-Christophe LECLERCQ, M. Jean-Michel LEROY, M. Yvon SIPIETER, Mme Nathalie APERS, M. Michaël DOZIERE, Mme Nora CHERKI, M. Xavier THIERRY, Mme Chantal RYBAK, M. Thibaut FRANCOIS, M. François GUIFFARD, M. Laurent KUMOREK, M. Thierry BOURY, M. Lionel BLASSEL, M. Gilles BARBIEUX, M. Alain WALLART, M. Michel PEDERENCINO, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Valérie LOUWYE, M. Jean-Paul COPIN, M. Eric SILVAIN, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Jean-Luc HALLE, Mme Nicole MARFIL, M. Bernard GOULOIS, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, Mme Edith BOUREL, M. Alain MENSION, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Francette DUEZ, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Marie-Josée DELATTRE, M. Didier CARREZ, Mme Stéphanie CARAMOUR, M. Dimitri WIDIEZ, M. Patrick MERCIER, Mme Jocelyne CHARLET.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :
M. Claude HEGO (pouvoir à Mme Marylise FENAIN), Mme Estelle MOUY (pouvoir à M. Jean-Michel SZATNY), M. Mohamed KHERAKI (pouvoir à Mme Agnès DUPUIS), Mme Virginie MALOLEPSZY (pouvoir à Mme Agnès DUPUIS), Mme Jamila MEKKI (pouvoir à M. Hocine MAZY), Mme Coline CRAEYE (pouvoir à Mme Chantal RYBAK), Mme Annie GOUPIL-DEREGNAUCOURT (pouvoir à M. Jean-Paul COPIN), M. Romuald SAENEN (pouvoir à Mme Maryline LUCAS), M. Jean-Paul FONTAINE (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. David WESMAEL (pouvoir à Mme Caroline SANCHEZ), Mme Joselyne GEMZA (pouvoir à Mme Marie-Josée DELATTRE), M. Henri JARUGA (pouvoir à M. Didier CARREZ), M. Karim BACHIRI (pouvoir à Mme Jocelyne CHARLET), M. Jacques MICHON (pouvoir à M. Freddy KACZMAREK).

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
M. Alain BOULANGER.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :
Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Thierry STAMP, Directeur Grands Projets, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, M. Chékib BEN SMIDA, Directeur du Développement Durable, Mme Marion POIRET, Directrice de la Communication, M. Marc GROBELNY, Directeur pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, Mme Elisabeth BAUDET, Directrice des Equipements Culturels, M. Pascal DHAUSSY, pour le service Technologies Information Communication.

3 – Finances

3.9 – Fonds de concours aux communes – Année 2020 – Affectation (1 dossier déposé)

Dans le cadre de l'adoption du budget 2019, DOUAISIS AGGLO a mis en place un fonds de concours communautaire destiné à accompagner les communes membres dans le financement d'opérations portant sur la mise en place d'équipements publics ou sur leur amélioration, conformément aux dispositions de l'article L5216-5.VI du code général des collectivités territoriales :

→ *« Afin de financer **la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement**, des fonds de concours peuvent être versés entre la communauté d'agglomération et les communes membres après accords concordants exprimés à la majorité simple du conseil communautaire et des conseils municipaux concernés.*
Le montant total des fonds de concours ne peut excéder la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours ».

Les crédits correspondants sont prévus au budget général 2020.

La commune de Cuincy a déposé sa proposition d'affectation de fonds de concours 2020 ; le détail de cette proposition est présenté en annexe.

Cette proposition est conforme à la réglementation sur les fonds de concours (notion d'équipement et d'immobilisation corporelle, en investissement et en fonctionnement).

Après adoption de cette proposition, DOUAISIS AGGLO passera avec la commune de Cuincy une convention qui fixe le montant et la destination du fonds de concours, les échéanciers de réalisation des opérations auxquelles se rattache le fonds de concours et les modalités de paiement du fonds de concours ; la convention sera établie selon le modèle de la convention cadre de fonds de concours adoptée par le Conseil communautaire le 24 mai 2013.

Il vous est proposé :

- d'adopter la proposition d'affectation de fonds de concours présentée par la commune de Cuincy,
- de déléguer au Président le soin de souscrire directement la convention particulière de fonds de concours à établir avec cette commune, selon le modèle de la convention cadre de fonds de concours et la proposition d'affectation adoptée,
- d'autoriser le Président ou son représentant délégué à signer tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

(Suivent les signatures)
Pour Extrait Certifié Conforme
Pour le Président,
Le Vice-Président délégué,

Christophe DUMONT

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 JUILLET 2020

24/07/2020 - 15

Date de la convocation : 18 Juillet 2020. Nombre de membres en exercice : 73. Quorum : 25 Présents : 59.Pouvoirs : 14

Le Vendredi 24 Juillet 2020 à 18 heures, le Conseil de DOUAISIS AGGLO s'est réuni Hall 3000 du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS :
Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, Mme Lisiane DUBUS DELSAUX, M. Christophe CHARLES, Mme Mathilde GUILAIN-DESMONS, M. Freddy KACZMAREK, M. Alain DUPONT, M. Christian DORDAIN, Mme Lucie VAILLANT, M. Raphaël AIX, Mme Marylise FENAIN, M. Eric CARNEL, M. Jean-Michel SZATNY, M. Frédéric CHEREAU, Mme Agnès DUPUIS, Mme Stéphanie STIERNON, M. Hocine MAZY, Mme Auriane AIT LASRI, M. Jean-Christophe LECLERCQ, M. Jean-Michel LEROY, M. Yvon SIPIETER, Mme Nathalie APERS, M. Michaël DOZIERE, Mme Nora CHERKI, M. Xavier THIERRY, Mme Chantal RYBAK, M. Thibaut FRANCOIS, M. François GUIFFARD, M. Laurent KUMOREK, M. Thierry BOURY, M. Lionel BLASSEL, M. Gilles BARBIEUX, M. Alain WALLART, M. Michel PEDERENCINO, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Valérie LOUWYE, M. Jean-Paul COPIN, M. Eric SILVAIN, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Jean-Luc HALLE, Mme Nicole MARFIL, M. Bernard GOULOIS, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, Mme Edith BOUREL, M. Alain MENSION, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Francette DUEZ, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Marie-Josée DELATTRE, M. Didier CARREZ, Mme Stéphanie CARAMOUR, M. Dimitri WIDIEZ, M. Patrick MERCIER, Mme Jocelyne CHARLET.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :
M. Claude HEGO (pouvoir à Mme Marylise FENAIN), Mme Estelle MOUY (pouvoir à M. Jean-Michel SZATNY), M. Mohamed KHERAKI (pouvoir à Mme Agnès DUPUIS), Mme Virginie MALOLEPSZY (pouvoir à Mme Agnès DUPUIS), Mme Jamila MEKKI (pouvoir à M. Hocine MAZY), Mme Coline CRAEYE (pouvoir à Mme Chantal RYBAK), Mme Annie GOUPIL-DEREGNAUCOURT (pouvoir à M. Jean-Paul COPIN), M. Romuald SAENEN (pouvoir à Mme Maryline LUCAS), M. Jean-Paul FONTAINE (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. David WESMAEL (pouvoir à Mme Caroline SANCHEZ), Mme Joselyne GEMZA (pouvoir à Mme Marie-Josée DELATTRE), M. Henri JARUGA (pouvoir à M. Didier CARREZ), M. Karim BACHIRI (pouvoir à Mme Jocelyne CHARLET), M. Jacques MICHON (pouvoir à M. Freddy KACZMAREK).

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
M. Alain BOULANGER.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :
Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Thierry STAMP, Directeur Grands Projets, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, M. Chékib BEN SMIDA, Directeur du Développement Durable, Mme Marion POIRET, Directrice de la Communication, M. Marc GROBELNY, Directeur pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, Mme Elisabeth BAUDET, Directrice des Equipements Culturels, M. Pascal DHAUSSY, pour le service Technologies Information Communication.

3 – Finances

3.10 – Fonds communautaire d'investissement solidaire (FCIS) 2018-2020 – Affectation et tirage (1 dossier déposé)

Par délibération en date du 30 mars 2018, le Conseil communautaire a créé une enveloppe de fonds communautaires d'investissement solidaire (FCIS) d'un montant de 3 120 000 euros sur la période 2018-2020. Cette enveloppe est destinée aux communes dont la population est inférieure à 5.000 habitants pour financer sur 3 ans des projets d'investissement figurant aux comptes 23 (voiries, éclairage public, bâtiments, espaces naturels, …) ainsi qu'aux comptes 2111 (acquisitions foncières liées à un projet d'investissement identifié, projet en maîtrise d'ouvrage communale) et 21534 (réseaux d'électrification).

La création de ce Fonds poursuit les objectifs suivants :
- Aider les communes à faible capacité d'investissement à financer leurs projets,
- Développer l'investissement dans les communes de DOUAISIS AGGLO et par conséquent créer de l'emploi et conforter l'activité.

Il s'agit d'une contribution de DOUAISIS AGGLO à hauteur de 40% sur un montant d'investissement de 325 000 € sur une période de 3 ans, soit un fonds de concours potentiel de 130 000 € par commune concernée.

Le droit de tirage par commune est de 130 000 euros sur 3 ans (2018, 2019, 2020).

Lors de ses réunions en date du 05/07/2018, du 12/10/2018, du 20/12/2018, du 29/03/2019, du 28/06/2019, du 11/10/2019 et du 19/12/2019, le Conseil communautaire a adopté les propositions d'affectation et de tirage du FCIS reprises à titre indicatif dans le tableau joint en annexe.

Ce tableau présente également une nouvelle proposition d'affectation et de tirage à soumettre à l'adoption de l'Assemblée qui a été déposée par une commune bénéficiaire du FCIS : RACHES.

Le fonds sera attribué et versé à la commune de Râches selon les conditions et modalités en vigueur (adoptées par le conseil le 25 mai 2012 lors de la mise en œuvre du FCIS) :

→ Le Fonds est versé sous réserve que la commune bénéficiaire réalise à ses frais et durant tout le temps des travaux l'affichage du logo de DOUAISIS AGGLO (format minimal de 25x30 cm hors texte) avec mention de la somme que DOUAISIS AGGLO consacre à l'opération. Cet affichage est effectué à l'extérieur de cet équipement et de manière à être visible de la voie publique qui le borde.

→ Le versement du fonds est effectué comme suit :
- 50% au dépôt du dossier complet,
- 25% à la transmission des ordres de services de commencement des travaux,

- 25% à la transmission d'un bilan définitif d'opération (détaillant l'ensemble des dépenses qui y sont liées ainsi que les références des mandats et bordereaux concernés) certifié par le comptable public et de la photographie attestant de la mise en place du dispositif de communication visé ci-dessus relatif à la participation financière de DOUAISIS AGGLO.

L'absence de production des documents demandés dans un délai de 6 mois après la fin des travaux (bilan définitif d'opération et photographie) ou la non réalisation effective de l'opération dans un délai de 1 an après la date de démarrage prévisionnelle emporte la restitution immédiate des sommes déjà versées.

Enfin, il est rappelé que conformément à la délibération du Conseil communautaire en date du 30/03/2018, l'OS de démarrage de l'opération objet du fonds de concours doit exister au plus tard le 31/12/2020 sous peine de caducité.

Il vous est proposé :

- d'adopter la proposition d'affectation et de tirage du FCIS, présentée dans le tableau joint, émanant de la commune de Râches,
- d'autoriser le Président ou son représentant délégué à signer tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

(Suivent les signatures)
Pour Extrait Certifié Conforme
Pour le Président,
Le Vice-Président délégué,

Christophe DUMONT

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 JUILLET 2020

24/07/2020 - 16

Date de la convocation : 18 Juillet 2020. Nombre de membres en exercice : 73. Quorum : 25 Présents : 59.Pouvoirs : 14

Le Vendredi 24 Juillet 2020 à 18 heures, le Conseil de DOUAISIS AGGLO s'est réuni Hall 3000 du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS :
Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, Mme Lisiane DUBUS DELSAUX, M. Christophe CHARLES, Mme Mathilde GUILAIN-DESMONS, M. Freddy KACZMAREK, M. Alain DUPONT, M. Christian DORDAIN, Mme Lucie VAILLANT, M. Raphaël AIX, Mme Marylise FENAIN, M. Eric CARNEL, M. Jean-Michel SZATNY, M. Frédéric CHEREAU, Mme Agnès DUPUIS, Mme Stéphanie STIERNON, M. Hocine MAZY, Mme Auriane AIT LASRI, M. Jean-Christophe LECLERCQ, M. Jean-Michel LEROY, M. Yvon SIPIETER, Mme Nathalie APERS, M. Michaël DOZIERE, Mme Nora CHERKI, M. Xavier THIERRY, Mme Chantal RYBAK, M. Thibaut FRANCOIS, M. François GUIFFARD, M. Laurent KUMOREK, M. Thierry BOURY, M. Lionel BLASSEL, M. Gilles BARBIEUX, M. Alain WALLART, M. Michel PEDERENCINO, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Valérie LOUWYE, M. Jean-Paul COPIN, M. Eric SILVAIN, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Jean-Luc HALLE, Mme Nicole MARFIL, M. Bernard GOULOIS, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, Mme Edith BOUREL, M. Alain MENSION, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Francette DUEZ, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Marie-Josée DELATTRE, M. Didier CARREZ, Mme Stéphanie CARAMOUR, M. Dimitri WIDIEZ, M. Patrick MERCIER, Mme Jocelyne CHARLET.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :
M. Claude HEGO (pouvoir à Mme Marylise FENAIN), Mme Estelle MOUY (pouvoir à M. Jean-Michel SZATNY), M. Mohamed KHERAKI (pouvoir à Mme Agnès DUPUIS), Mme Virginie MALOLEPSZY (pouvoir à Mme Agnès DUPUIS), Mme Jamila MEKKI (pouvoir à M. Hocine MAZY), Mme Coline CRAEYE (pouvoir à Mme Chantal RYBAK), Mme Annie GOUPIL-DEREGNAUCOURT (pouvoir à M. Jean-Paul COPIN), M. Romuald SAENEN (pouvoir à Mme Maryline LUCAS), M. Jean-Paul FONTAINE (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. David WESMAEL (pouvoir à Mme Caroline SANCHEZ), Mme Joselyne GEMZA (pouvoir à Mme Marie-Josée DELATTRE), M. Henri JARUGA (pouvoir à M. Didier CARREZ), M. Karim BACHIRI (pouvoir à Mme Jocelyne CHARLET), M. Jacques MICHON (pouvoir à M. Freddy KACZMAREK).

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
M. Alain BOULANGER.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :
Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Thierry STAMP, Directeur Grands Projets, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, M. Chékib BEN SMIDA, Directeur du Développement Durable, Mme Marion POIRET, Directrice de la Communication, M. Marc GROBELNY, Directeur pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, Mme Elisabeth BAUDET, Directrice des Equipements Culturels, M. Pascal DHAUSSY, pour le service Technologies Information Communication.

3 – Finances

3.11 – DSC Part 4 transformée en fonds de concours 2019 – Affectation et tirage (2 dossiers déposés)

DOUAISIS AGGLO a institué une quatrième part de DSC afin de promouvoir l'accueil de parcs d'activités par les communes.

Par délibérations du Conseil communautaire du 07 juillet 2018 et du 29 mars 2019, il a été décidé de transférer 50% des parts 4 de DSC vers des fonds de concours en investissement 2018 et de reproduire ce mécanisme chaque année, selon le dispositif suivant :
→ le calcul de la part 4 s'opère en fin d'une année N,
→ 50% des sommes ainsi calculées pour l'année N seront déduites de cette part 4 pour être mises en fonds de concours d'investissement au titre de l'année N pour la commune concernée.

Les règles d'attribution de ces fonds de concours sont les suivantes :
→ Après adoption des propositions d'affectation (opération d'investissement et/ou mise en réserve) des communes par le Conseil communautaire, DOUAISIS AGGLO passera avec chacune des communes concernées une convention qui fixe le montant et la destination du fonds de concours, les échéanciers de réalisation des opérations auxquelles se rattache le fonds de concours et les modalités de paiement du fonds de concours ; les conventions seront établies selon le modèle de la convention cadre de fonds de concours adoptée par le Conseil communautaire.

Lors de précédentes réunions, le Conseil communautaire a adopté les propositions d'affectation de fonds de concours présentées par les communes de Flers en Escrebieux, Lallaing, Lambre lez Douai, Lauwin-Planque, Waziers (délibération du 28/06/2019), Auby et Dechy (délibération du 11/10/2019)

Il lui revient d'instruire à présent les propositions d'affectation de fonds de concours déposées par les communes de Cuincy et Lallaing figurant dans le tableau joint.

Il vous est proposé :
- d'adopter les propositions d'affectation de fonds de concours présentées par les communes de Cuincy et Lallaing,
- de déléguer au Président le soin de souscrire directement la convention particulière de fonds de concours à établir avec chacune de ces communes, selon le modèle de la convention cadre de fonds de concours et la proposition d'affectation adoptée,
- d'autoriser le Président ou son représentant délégué à signer tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

(Suivent les signatures)
Pour Extrait Certifié Conforme
Pour le Président,
Le Vice-Président délégué,

Christophe DUMONT

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 JUILLET 2020

24/07/2020 - 17

Date de la convocation : 18 Juillet 2020. Nombre de membres en exercice : 73. Quorum : 25 Présents : 59.Pouvoirs : 14

Le Vendredi 24 Juillet 2020 à 18 heures, le Conseil de DOUAISIS AGGLO s'est réuni Hall 3000 du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS :
Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, Mme Lisiane DUBUS DELSAUX, M. Christophe CHARLES, Mme Mathilde GUILAIN-DESMONS, M. Freddy KACZMAREK, M. Alain DUPONT, M. Christian DORDAIN, Mme Lucie VAILLANT, M. Raphaël AIX, Mme Marylise FENAIN, M. Eric CARNEL, M. Jean-Michel SZATNY, M. Frédéric CHEREAU, Mme Agnès DUPUIS, Mme Stéphanie STIERNON, M. Hocine MAZY, Mme Auriane AIT LASRI, M. Jean-Christophe LECLERCQ, M. Jean-Michel LEROY, M. Yvon SIPIETER, Mme Nathalie APERS, M. Michaël DOZIERE, Mme Nora CHERKI, M. Xavier THIERRY, Mme Chantal RYBAK, M. Thibaut FRANCOIS, M. François GUIFFARD, M. Laurent KUMOREK, M. Thierry BOURY, M. Lionel BLASSEL, M. Gilles BARBIEUX, M. Alain WALLART, M. Michel PEDERENCINO, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Valérie LOUWYE, M. Jean-Paul COPIN, M. Eric SILVAIN, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Jean-Luc HALLE, Mme Nicole MARFIL, M. Bernard GOULOIS, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, Mme Edith BOUREL, M. Alain MENSION, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Francette DUEZ, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Marie-Josée DELATTRE, M. Didier CARREZ, Mme Stéphanie CARAMOUR, M. Dimitri WIDIEZ, M. Patrick MERCIER, Mme Jocelyne CHARLET.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :
M. Claude HEGO (pouvoir à Mme Marylise FENAIN), Mme Estelle MOUY (pouvoir à M. Jean-Michel SZATNY), M. Mohamed KHERAKI (pouvoir à Mme Agnès DUPUIS), Mme Virginie MALOLEPSZY (pouvoir à Mme Agnès DUPUIS), Mme Jamila MEKKI (pouvoir à M. Hocine MAZY), Mme Coline CRAEYE (pouvoir à Mme Chantal RYBAK), Mme Annie GOUPIL-DEREGNAUCOURT (pouvoir à M. Jean-Paul COPIN), M. Romuald SAENEN (pouvoir à Mme Maryline LUCAS), M. Jean-Paul FONTAINE (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. David WESMAEL (pouvoir à Mme Caroline SANCHEZ), Mme Joselyne GEMZA (pouvoir à Mme Marie-Josée DELATTRE), M. Henri JARUGA (pouvoir à M. Didier CARREZ), M. Karim BACHIRI (pouvoir à Mme Jocelyne CHARLET), M. Jacques MICHON (pouvoir à M. Freddy KACZMAREK).

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
M. Alain BOULANGER.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :
Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Thierry STAMP, Directeur Grands Projets, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, M. Chékib BEN SMIDA, Directeur du Développement Durable, Mme Marion POIRET, Directrice de la Communication, M. Marc GROBELNY, Directeur pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, Mme Elisabeth BAUDET, Directrice des Equipements Culturels, M. Pascal DHAUSSY, pour le service Technologies Information Communication.

3 – Finances

3.12 – Conclusion d'un emprunt de 9 millions d'euros

Afin de financer les divers projets inscrits au plan pluriannuel d'investissement, Douaisis Agglo a lancé une consultation pour un emprunt de 9 millions d'euros à taux fixe sur 15 années.

Les offres ont été les suivantes :

Sur 15 ans	Amortissement linéaire	Amortissement constant	Frais de dossier	observations
ARKEA	Fixe à 0.77%	Pas de proposition	O.10% du capital	Trimestres uniquement
BANQUE POSTALE	Fixes à 0.62% en annuel et 0.59% en trimestre	Fixe à 0.62% en annuel et 0.61% en trimestre	O,O7% du capital	
CREDIT AGRICOLE	Fixe à 0.63% en trimestre et semestre ou 0.64% en annuel	Fixe à 0.64% en trimestre ou 0.65% en semestre ou annuel	O.O5% du capital	

Il vous est proposé de choisir la Banque Postale avec les caractéristiques suivantes :

- Score Gissler : 1 A
- Emprunt de 9 millions d'euros
- Durée de 15 années
- Objet : financement des investissements
- Tranche obligatoire à taux fixe jusqu'au 01/09/2035 – tranche mise en place lors du versement des fonds soit 9 000 000 euros.
- Versement des fonds à la demande de l'emprunteur jusqu'au 26/08/2020 en une fois avec versement automatique à cette date.
- Taux fixe de 0.59%
- Echéances d'amortissement et des intérêts en périodicité trimestrielle.
- Mode d'amortissement constant.
- Remboursement anticipé possible à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant de capital restant dû, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle.
- Commission d'engagement de 0.07% du montant du contrat de prêt.

Il vous est proposé :

- d’autoriser le président à souscrire cet emprunt auprès de la Banque Postale selon les conditions présentées ci-dessus,
- d’autoriser le Président ou son représentant délégué à signer tous les actes s’attachant à l’exécution de cette décision.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMES (13 abstentions).

(Suivent les signatures)
Pour Extrait Certifié Conforme
Pour le Président,
Le Vice-Président délégué,

Christophe DUMONT

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 JUILLET 2020

24/07/2020 - 18

Date de la convocation : 18 Juillet 2020. Nombre de membres en exercice : 73. Quorum : 25 Présents : 59.Pouvoirs : 14

Le Vendredi 24 Juillet 2020 à 18 heures, le Conseil de DOUAISIS AGGLO s'est réuni Hall 3000 du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS :
Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, Mme Lisiane DUBUS DELSAUX, M. Christophe CHARLES, Mme Mathilde GUILAIN-DESMONS, M. Freddy KACZMAREK, M. Alain DUPONT, M. Christian DORDAIN, Mme Lucie VAILLANT, M. Raphaël AIX, Mme Marylise FENAIN, M. Eric CARNEL, M. Jean-Michel SZATNY, M. Frédéric CHEREAU, Mme Agnès DUPUIS, Mme Stéphanie STIERNON, M. Hocine MAZY, Mme Auriane AIT LASRI, M. Jean-Christophe LECLERCQ, M. Jean-Michel LEROY, M. Yvon SIPIETER, Mme Nathalie APERS, M. Michaël DOZIERE, Mme Nora CHERKI, M. Xavier THIERRY, Mme Chantal RYBAK, M. Thibaut FRANCOIS, M. François GUIFFARD, M. Laurent KUMOREK, M. Thierry BOURY, M. Lionel BLASSEL, M. Gilles BARBIEUX, M. Alain WALLART, M. Michel PEDERENCINO, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Valérie LOUWYE, M. Jean-Paul COPIN, M. Eric SILVAIN, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Jean-Luc HALLE, Mme Nicole MARFIL, M. Bernard GOULOIS, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, Mme Edith BOUREL, M. Alain MENSION, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Francette DUEZ, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Marie-Josée DELATTRE, M. Didier CARREZ, Mme Stéphanie CARAMOUR, M. Dimitri WIDIEZ, M. Patrick MERCIER, Mme Jocelyne CHARLET.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :
M. Claude HEGO (pouvoir à Mme Marylise FENAIN), Mme Estelle MOUY (pouvoir à M. Jean-Michel SZATNY), M. Mohamed KHERAKI (pouvoir à Mme Agnès DUPUIS), Mme Virginie MALOLEPSZY (pouvoir à Mme Agnès DUPUIS), Mme Jamila MEKKI (pouvoir à M. Hocine MAZY), Mme Coline CRAEYE (pouvoir à Mme Chantal RYBAK), Mme Annie GOUPIL-DEREGNAUCOURT (pouvoir à M. Jean-Paul COPIN), M. Romuald SAENEN (pouvoir à Mme Maryline LUCAS), M. Jean-Paul FONTAINE (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. David WESMAEL (pouvoir à Mme Caroline SANCHEZ), Mme Joselyne GEMZA (pouvoir à Mme Marie-Josée DELATTRE), M. Henri JARUGA (pouvoir à M. Didier CARREZ), M. Karim BACHIRI (pouvoir à Mme Jocelyne CHARLET), M. Jacques MICHON (pouvoir à M. Freddy KACZMAREK).

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
M. Alain BOULANGER.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :
Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Thierry STAMP, Directeur Grands Projets, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, M. Chékib BEN SMIDA, Directeur du Développement Durable, Mme Marion POIRET, Directrice de la Communication, M. Marc GROBELNY, Directeur pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, Mme Elisabeth BAUDET, Directrice des Equipements Culturels, M. Pascal DHAUSSY, pour le service Technologies Information Communication.

3 – Finances

3.13 - Exonération de cotisation foncière des entreprises (CFE) et de cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) des immeubles situés dans un bassin urbain à dynamiser (BUD)

Vu l'article 1466 B du code général des impôts

Vu l'article 1586 nonies du code général des impôts

Vu l'arrêté du 14 février 2018 constatant le classement de communes en bassin urbain à dynamiser (BUD)

Considérant que :

Conformément à l'article 1466 B du code général des impôts (CGI), les communes et les EPCI à fiscalité propre peuvent, par une délibération prise dans les conditions prévues au I de l'article 1639 A bis CGI, exonérer de cotisation foncière des entreprises (CFE) pendant 7 ans, pour la part non exonérée de droit, les établissements créés entre le 1er janvier 2018 et le 31 décembre 2020 bénéficiant de l'exonération de CFE applicable de droit dans les BUD visée à l'article 1463 A du CGI.

Ces établissements bénéficient ensuite, pendant 3 ans, de l'abattement dégressif de 75 % la première année, 50 % la deuxième année et 25 % la troisième année, calculé sur la base exonérée la dernière année,

Conformément au 1 de l'article 1586 nonies du CGI, la valeur ajoutée des établissements exonérés de CFE en application de la délibération d'une commune d'un EPCI est, à la demande de l'entreprise, exonérée de cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) pour sa fraction taxée au profit de l'EPCI. Lorsque l'exonération de CFE est partielle, l'exonération de la CVAE s'applique dans la même proportion pour la fraction de la valeur ajoutée taxée au profit des collectivités concernées par l'exonération de CFE.

Il vous est proposé :

- d'exonérer les entreprises implantées dans un bassin urbain à dynamiser de CFE et de CVAE pour la part ne bénéficiant pas de l'exonération obligatoire prévue par la loi,
- de notifier cette décision aux services préfectoraux.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

(Suivent les signatures)
Pour Extrait Certifié Conforme
Pour le Président,
Le Vice-Président délégué,

Christophe DUMONT

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 JUILLET 2020

24/07/2020 - 19

Date de la convocation : 18 Juillet 2020. Nombre de membres en exercice : 73. Quorum : 25 Présents : 59.Pouvoirs : 14

Le Vendredi 24 Juillet 2020 à 18 heures, le Conseil de DOUAISIS AGGLO s'est réuni Hall 3000 du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS :
Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, Mme Lisiane DUBUS DELSAUX, M. Christophe CHARLES, Mme Mathilde GUILAIN-DESMONS, M. Freddy KACZMAREK, M. Alain DUPONT, M. Christian DORDAIN, Mme Lucie VAILLANT, M. Raphaël AIX, Mme Marylise FENAIN, M. Eric CARNEL, M. Jean-Michel SZATNY, M. Frédéric CHEREAU, Mme Agnès DUPUIS, Mme Stéphanie STIERNON, M. Hocine MAZY, Mme Auriane AIT LASRI, M. Jean-Christophe LECLERCQ, M. Jean-Michel LEROY, M. Yvon SIPIETER, Mme Nathalie APERS, M. Michaël DOZIERE, Mme Nora CHERKI, M. Xavier THIERRY, Mme Chantal RYBAK, M. Thibaut FRANCOIS, M. François GUIFFARD, M. Laurent KUMOREK, M. Thierry BOURY, M. Lionel BLASSEL, M. Gilles BARBIEUX, M. Alain WALLART, M. Michel PEDERENCINO, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Valérie LOUWYE, M. Jean-Paul COPIN, M. Eric SILVAIN, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Jean-Luc HALLE, Mme Nicole MARFIL, M. Bernard GOULOIS, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, Mme Edith BOUREL, M. Alain MENSION, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Francette DUEZ, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Marie-Josée DELATTRE, M. Didier CARREZ, Mme Stéphanie CARAMOUR, M. Dimitri WIDIEZ, M. Patrick MERCIER, Mme Jocelyne CHARLET.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :
M. Claude HEGO (pouvoir à Mme Marylise FENAIN), Mme Estelle MOUY (pouvoir à M. Jean-Michel SZATNY), M. Mohamed KHERAKI (pouvoir à Mme Agnès DUPUIS), Mme Virginie MALOLEPSZY (pouvoir à Mme Agnès DUPUIS), Mme Jamila MEKKI (pouvoir à M. Hocine MAZY), Mme Coline CRAEYE (pouvoir à Mme Chantal RYBAK), Mme Annie GOUPIL-DEREGNAUCOURT (pouvoir à M. Jean-Paul COPIN), M. Romuald SAENEN (pouvoir à Mme Maryline LUCAS), M. Jean-Paul FONTAINE (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. David WESMAEL (pouvoir à Mme Caroline SANCHEZ), Mme Joselyne GEMZA (pouvoir à Mme Marie-Josée DELATTRE), M. Henri JARUGA (pouvoir à M. Didier CARREZ), M. Karim BACHIRI (pouvoir à Mme Jocelyne CHARLET), M. Jacques MICHON (pouvoir à M. Freddy KACZMAREK).

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
M. Alain BOULANGER.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :
Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Thierry STAMP, Directeur Grands Projets, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, M. Chékib BEN SMIDA, Directeur du Développement Durable, Mme Marion POIRET, Directrice de la Communication, M. Marc GROBELNY, Directeur pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, Mme Elisabeth BAUDET, Directrice des Equipements Culturels, M. Pascal DHAUSSY, pour le service Technologies Information Communication.

3 – Finances

3.14 - Exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties des immeubles situés dans un bassin urbain à dynamiser

Vu l'article 1383 F du code général des impôts

Vu l'article 1466 B du code général des impôts

Vu l'arrêté du 14 février 2018 constatant le classement des communes en bassin urbain à dynamiser

Considérant que :

Les immeubles situés dans un bassin urbain à dynamiser (BUD), défini au II de l'article 44 sexdecies du code général des impôts (CGI), sont exonérés de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB), à hauteur de 50 % de la base nette imposable au profit de chaque collectivité territoriale ou établissement public de coopération intercommunale (EPCI) pendant 7 ans à compter de l'année qui suit la création de l'établissement. Ils bénéficient ensuite pendant 3 ans, d'un abattement dégressif de 75 % la première année, 50 % la deuxième année et 25 % la troisième année, calculé sur la base exonérée la dernière année d'application de l'exonération.

L'exonération puis l'abattement s'appliquent aux immeubles rattachés à un établissement remplissant les conditions requises pour bénéficier de l'exonération de cotisation foncière des entreprises (CFE) prévue à l'article 1463 A du CGI, soit créés entre le 1er janvier 2018 et le 31 décembre 2020.

Les collectivités territoriales et les EPCI à fiscalité propre peuvent, par une délibération prise dans les conditions prévues au I de l'article 1639 A bis du CGI, exonérer de TFPB pendant 7 ans à compter de l'année qui suit la création de l'établissement, pour la part non exonérée de droit, les immeubles situés dans un BUD. Ils bénéficient ensuite, pendant 3 ans, de l'abattement dégressif de 75 % la première année, 50 % la deuxième année et 25 % la troisième année, calculé sur la base exonérée la dernière année d'application de l'exonération,

Il vous est proposé :

- d'exonérer les entreprises implantées dans un bassin urbain à dynamiser de TFPB,
- de notifier cette décision aux services préfectoraux.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

(Suivent les signatures)
Pour Extrait Certifié Conforme
Pour le Président,
Le Vice-Président délégué,

Christophe DUMONT

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 JUILLET 2020

24/07/2020 - 20

Date de la convocation : 18 Juillet 2020. Nombre de membres en exercice : 73. Quorum : 25 Présents : 59.Pouvoirs : 14

Le Vendredi 24 Juillet 2020 à 18 heures, le Conseil de DOUAISIS AGGLO s'est réuni Hall 3000 du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS :
Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, Mme Lisiane DUBUS DELSAUX, M. Christophe CHARLES, Mme Mathilde GUILAIN-DESMONS, M. Freddy KACZMAREK, M. Alain DUPONT, M. Christian DORDAIN, Mme Lucie VAILLANT, M. Raphaël AIX, Mme Marylise FENAIN, M. Eric CARNEL, M. Jean-Michel SZATNY, M. Frédéric CHEREAU, Mme Agnès DUPUIS, Mme Stéphanie STIERNON, M. Hocine MAZY, Mme Auriane AIT LASRI, M. Jean-Christophe LECLERCQ, M. Jean-Michel LEROY, M. Yvon SIPIETER, Mme Nathalie APERS, M. Michaël DOZIERE, Mme Nora CHERKI, M. Xavier THIERRY, Mme Chantal RYBAK, M. Thibaut FRANCOIS, M. François GUIFFARD, M. Laurent KUMOREK, M. Thierry BOURY, M. Lionel BLASSEL, M. Gilles BARBIEUX, M. Alain WALLART, M. Michel PEDERENCINO, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Valérie LOUWYE, M. Jean-Paul COPIN, M. Eric SILVAIN, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Jean-Luc HALLE, Mme Nicole MARFIL, M. Bernard GOULOIS, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, Mme Edith BOUREL, M. Alain MENSION, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Francette DUEZ, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Marie-Josée DELATTRE, M. Didier CARREZ, Mme Stéphanie CARAMOUR, M. Dimitri WIDIEZ, M. Patrick MERCIER, Mme Jocelyne CHARLET.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :
M. Claude HEGO (pouvoir à Mme Marylise FENAIN), Mme Estelle MOUY (pouvoir à M. Jean-Michel SZATNY), M. Mohamed KHERAKI (pouvoir à Mme Agnès DUPUIS), Mme Virginie MALOLEPSZY (pouvoir à Mme Agnès DUPUIS), Mme Jamila MEKKI (pouvoir à M. Hocine MAZY), Mme Coline CRAEYE (pouvoir à Mme Chantal RYBAK), Mme Annie GOUPIL-DEREGNAUCOURT (pouvoir à M. Jean-Paul COPIN), M. Romuald SAENEN (pouvoir à Mme Maryline LUCAS), M. Jean-Paul FONTAINE (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. David WESMAEL (pouvoir à Mme Caroline SANCHEZ), Mme Joselyne GEMZA (pouvoir à Mme Marie-Josée DELATTRE), M. Henri JARUGA (pouvoir à M. Didier CARREZ), M. Karim BACHIRI (pouvoir à Mme Jocelyne CHARLET), M. Jacques MICHON (pouvoir à M. Freddy KACZMAREK).

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
M. Alain BOULANGER.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :
Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Thierry STAMP, Directeur Grands Projets, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, M. Chékib BEN SMIDA, Directeur du Développement Durable, Mme Marion POIRET, Directrice de la Communication, M. Marc GROBELNY, Directeur pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, Mme Elisabeth BAUDET, Directrice des Equipements Culturels, M. Pascal DHAUSSY, pour le service Technologies Information Communication.

4 – Questions diverses

4.1 – Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) – Composition et proposition de liste

Suite au renouvellement des conseils municipaux et à l'installation du Conseil communautaire de DOUAISIS AGGLO, ce dernier est appelé à approuver une nouvelle proposition de liste de candidats aux fonctions de commissaires titulaires et suppléants de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) à soumettre à l'administration fiscale.

Cette liste est composée des noms :
- de 20 personnes susceptibles de devenir commissaires,
- de 20 autres personnes susceptibles de devenir commissaires suppléants.

Ces personnes remplissent impérativement les conditions édictées au 3ème alinéa du 1 de l'article 1650 du code général des impôts : être de nationalité française, être âgées de 18 ans révolus, jouir de leurs droits civils, être familiarisées avec les circonstances locales, posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission. De plus, elles sont impérativement inscrites aux rôles des impositions directes locales de l'EPCI ou des communes membres.

Cette « double » liste est ensuite transmise au directeur des services fiscaux, qui désigne les 10 titulaires et les 10 suppléants de la CIID de la Communauté.

La proposition de liste de candidats à soumettre à l'administration fiscale vous est présentée en annexe.

Il vous est proposé :
- d'approuver la présente liste jointe,
- d'autoriser le Président ou son représentant délégué à signer tous les actes s'attachant à l'exécution de cette décision.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

(Suivent les signatures)
Pour Extrait Certifié Conforme
Pour le Président,
Le Vice-Président délégué,

Christophe DUMONT

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 JUILLET 2020

24/07/2020 - 21

Date de la convocation : 18 Juillet 2020. Nombre de membres en exercice : 73. Quorum : 25 Présents : 59.Pouvoirs : 14

Le Vendredi 24 Juillet 2020 à 18 heures, le Conseil de DOUAISIS AGGLO s'est réuni Hall 3000 du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS :
Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, Mme Lisiane DUBUS DELSAUX, M. Christophe CHARLES, Mme Mathilde GUILAIN-DESMONS, M. Freddy KACZMAREK, M. Alain DUPONT, M. Christian DORDAIN, Mme Lucie VAILLANT, M. Raphaël AIX, Mme Marylise FENAIN, M. Eric CARNEL, M. Jean-Michel SZATNY, M. Frédéric CHEREAU, Mme Agnès DUPUIS, Mme Stéphanie STIERNON, M. Hocine MAZY, Mme Auriane AIT LASRI, M. Jean-Christophe LECLERCQ, M. Jean-Michel LEROY, M. Yvon SIPIETER, Mme Nathalie APERS, M. Michaël DOZIERE, Mme Nora CHERKI, M. Xavier THIERRY, Mme Chantal RYBAK, M. Thibaut FRANCOIS, M. François GUIFFARD, M. Laurent KUMOREK, M. Thierry BOURY, M. Lionel BLASSEL, M. Gilles BARBIEUX, M. Alain WALLART, M. Michel PEDERENCINO, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Valérie LOUWYE, M. Jean-Paul COPIN, M. Eric SILVAIN, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Jean-Luc HALLE, Mme Nicole MARFIL, M. Bernard GOULOIS, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, Mme Edith BOUREL, M. Alain MENSION, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Francette DUEZ, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Marie-Josée DELATTRE, M. Didier CARREZ, Mme Stéphanie CARAMOUR, M. Dimitri WIDIEZ, M. Patrick MERCIER, Mme Jocelyne CHARLET.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :
M. Claude HEGO (pouvoir à Mme Marylise FENAIN), Mme Estelle MOUY (pouvoir à M. Jean-Michel SZATNY), M. Mohamed KHERAKI (pouvoir à Mme Agnès DUPUIS), Mme Virginie MALOLEPSZY (pouvoir à Mme Agnès DUPUIS), Mme Jamila MEKKI (pouvoir à M. Hocine MAZY), Mme Coline CRAEYE (pouvoir à Mme Chantal RYBAK), Mme Annie GOUPIL-DEREGNAUCOURT (pouvoir à M. Jean-Paul COPIN), M. Romuald SAENEN (pouvoir à Mme Maryline LUCAS), M. Jean-Paul FONTAINE (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. David WESMAEL (pouvoir à Mme Caroline SANCHEZ), Mme Joselyne GEMZA (pouvoir à Mme Marie-Josée DELATTRE), M. Henri JARUGA (pouvoir à M. Didier CARREZ), M. Karim BACHIRI (pouvoir à Mme Jocelyne CHARLET), M. Jacques MICHON (pouvoir à M. Freddy KACZMAREK).

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
M. Alain BOULANGER.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :
Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Thierry STAMP, Directeur Grands Projets, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, M. Chékib BEN SMIDA, Directeur du Développement Durable, Mme Marion POIRET, Directrice de la Communication, M. Marc GROBELNY, Directeur pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, Mme Elisabeth BAUDET, Directrice des Equipements Culturels, M. Pascal DHAUSSY, pour le service Technologies Information Communication.

4 – Questions diverses

4.2 – Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) – Composition

Suivant les dispositions de l'article 1609 nonies C du code général des Impôts, « (…)*IV. – Il est créé entre l'établissement public de coopération intercommunale soumis aux dispositions fiscales du présent article et les communes membres une commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges. Cette commission est créée par l'organe délibérant de l'établissement public qui en détermine la composition à la majorité des deux tiers. Elle est composée de membres des conseils municipaux des communes concernées ; chaque conseil municipal dispose d'au moins un représentant.*

La commission élit son président et un vice-président parmi ses membres. Le président convoque la commission et détermine son ordre du jour ; il en préside les séances. En cas d'absence ou d'empêchement, il est remplacé par le vice-président (…) »

Il est proposé de reconduire les règles de composition précédemment en vigueur pour cette commission :

→ La commission est composé de membres des conseils municipaux ; chaque conseil municipal disposant d'un membre par tranche de population commencée de 10 000 habitants (population municipale)

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

(Suivent les signatures)
Pour Extrait Certifié Conforme
Pour le Président,
Le Vice-Président délégué,

Christophe DUMONT

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 JUILLET 2020

24/07/2020 - 22

Date de la convocation : 18 Juillet 2020. Nombre de membres en exercice : 73. Quorum : 25 Présents : 59.Pouvoirs : 14

Le Vendredi 24 Juillet 2020 à 18 heures, le Conseil de DOUAISIS AGGLO s'est réuni Hall 3000 du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS :
Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, Mme Lisiane DUBUS DELSAUX, M. Christophe CHARLES, Mme Mathilde GUILAIN-DESMONS, M. Freddy KACZMAREK, M. Alain DUPONT, M. Christian DORDAIN, Mme Lucie VAILLANT, M. Raphaël AIX, Mme Marylise FENAIN, M. Eric CARNEL, M. Jean-Michel SZATNY, M. Frédéric CHEREAU, Mme Agnès DUPUIS, Mme Stéphanie STIERNON, M. Hocine MAZY, Mme Auriane AIT LASRI, M. Jean-Christophe LECLERCQ, M. Jean-Michel LEROY, M. Yvon SIPIETER, Mme Nathalie APERS, M. Michaël DOZIERE, Mme Nora CHERKI, M. Xavier THIERRY, Mme Chantal RYBAK, M. Thibaut FRANCOIS, M. François GUIFFARD, M. Laurent KUMOREK, M. Thierry BOURY, M. Lionel BLASSEL, M. Gilles BARBIEUX, M. Alain WALLART, M. Michel PEDERENCINO, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Valérie LOUWYE, M. Jean-Paul COPIN, M. Eric SILVAIN, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Jean-Luc HALLE, Mme Nicole MARFIL, M. Bernard GOULOIS, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, Mme Edith BOUREL, M. Alain MENSION, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Francette DUEZ, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Marie-Josée DELATTRE, M. Didier CARREZ, Mme Stéphanie CARAMOUR, M. Dimitri WIDIEZ, M. Patrick MERCIER, Mme Jocelyne CHARLET.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :
M. Claude HEGO (pouvoir à Mme Marylise FENAIN), Mme Estelle MOUY (pouvoir à M. Jean-Michel SZATNY), M. Mohamed KHERAKI (pouvoir à Mme Agnès DUPUIS), Mme Virginie MALOLEPSZY (pouvoir à Mme Agnès DUPUIS), Mme Jamila MEKKI (pouvoir à M. Hocine MAZY), Mme Coline CRAEYE (pouvoir à Mme Chantal RYBAK), Mme Annie GOUPIL-DEREGNAUCOURT (pouvoir à M. Jean-Paul COPIN), M. Romuald SAENEN (pouvoir à Mme Maryline LUCAS), M. Jean-Paul FONTAINE (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. David WESMAEL (pouvoir à Mme Caroline SANCHEZ), Mme Joselyne GEMZA (pouvoir à Mme Marie-Josée DELATTRE), M. Henri JARUGA (pouvoir à M. Didier CARREZ), M. Karim BACHIRI (pouvoir à Mme Jocelyne CHARLET), M. Jacques MICHON (pouvoir à M. Freddy KACZMAREK).

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
M. Alain BOULANGER.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :
Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Thierry STAMP, Directeur Grands Projets, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, M. Chékib BEN SMIDA, Directeur du Développement Durable, Mme Marion POIRET, Directrice de la Communication, M. Marc GROBELNY, Directeur pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, Mme Elisabeth BAUDET, Directrice des Equipements Culturels, M. Pascal DHAUSSY, pour le service Technologies Information Communication.

4 – Questions diverses

4.3 – Commission de contrôle financier - Election

Les contrats de délégation de service public, concessions, affermages et régie intéressée comprennent généralement des clauses relatives au contrôle du délégataire par le délégant.

Sur le plan financier, même en l'absence de ces clauses, les collectivités locales doivent :
- **mettre en place une commission de contrôle financier,**
- contrôler annuellement les comptes produits par le délégataire,
- joindre les rapports de contrôle aux comptes de la collectivité.

Le contrôle annuel n'est pas une simple possibilité mais une obligation. La commission en charge de ce contrôle est codifiée aux articles R. 2222-1 à R. 2222-6 du code général des collectivités territoriales. Ils imposent sa création pour les collectivités ayant plus de 75 000 € de recettes de fonctionnement. En raison de leurs spécificités respectives, la commission de contrôle financier (CCF) est distincte de la commission consultative des services publics locaux (CCSPL) prévue à l'article L. 1413-1 du code général des collectivités territoriales.

Sont concernées toutes les conventions passées entre une collectivité et une entreprise, y compris les contrats de partenariat. Les communes et tous les regroupements de communes sont soumis à cette obligation de contrôle annuel.

Au vu de l'examen des textes, de l'avis de la doctrine, des pratiques des collectivités locales, des rapports des chambres régionales des comptes, ce contrôle s'organise ainsi :

→ **Composition de la commission**
C'est l'organe délibérant de la collectivité qui fixe, par délibération, la composition de la commission de contrôle financier. *« Rien ne s'oppose en droit à ce qu'elle compte en son sein des représentants des associations d'usagers et/ou des personnes qualifiées »* indique la Direction Générale des Collectivités Locales.

→ **Mission**
C'est un contrôle sur place et sur pièces que la collectivité doit exercer. Il porte sur les comptes détaillés des opérations menées par l'entreprise. Le contrôle doit porter sur :
1) les opérations financières entre la collectivité et son contractant : surtaxe collectée par un fermier et reversée à la collectivité dans un contrat d'affermage, justification de la subvention d'équilibre versée par une collectivité dans le cadre d'une convention portant sur le transport public de voyageurs, par exemple.
2) l'équilibre financier du contrat au travers de la vérification des comptes détaillés de l'exécution de la convention

→ **Production**
La commission de contrôle financier doit établir un rapport écrit annuel pour chaque convention soumise à son contrôle. Dans sa mission, la collectivité peut se faire aider par un prestataire extérieur. Les rapports doivent être joints aux comptes de la collectivité. Ce sont des documents administratifs communicables au sens de la loi du 17 juillet 1978 sur l'accès aux documents administratifs.

Il vous est proposé :
- de fixer comme suit la composition de la commission de contrôle financier : le Président de DOUAISIS AGGLO et un représentant par groupe, soit 5 élus de la communauté d'agglomération,
- de procéder à l'élection des membres de la commission par un vote à main levée (en application des dispositions prévues à l'article L2121-21 du CGCT, le Conseil peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret pour opérer cette désignation).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Sont désignés :

Titulaires	Suppléants
Lionel BLASSEL	**Francis FUSTIN**
Christophe DUMONT	**Bruno VANDEVILLE**
Frédéric CHEREAU	**Stéphanie STIERNON**
Romuald SAENEN	**Maryline LUCAS**

(Suivent les signatures)
Pour Extrait Certifié Conforme
Pour le Président,
Le Vice-Président délégué,

Christophe DUMONT

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 JUILLET 2020

24/07/2020 - 23

Date de la convocation : 18 Juillet 2020. Nombre de membres en exercice : 73. Quorum : 25 Présents : 59.Pouvoirs : 14

Le Vendredi 24 Juillet 2020 à 18 heures, le Conseil de DOUAISIS AGGLO s'est réuni Hall 3000 du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS :
Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, Mme Lisiane DUBUS DELSAUX, M. Christophe CHARLES, Mme Mathilde GUILAIN-DESMONS, M. Freddy KACZMAREK, M. Alain DUPONT, M. Christian DORDAIN, Mme Lucie VAILLANT, M. Raphaël AIX, Mme Marylise FENAIN, M. Eric CARNEL, M. Jean-Michel SZATNY, M. Frédéric CHEREAU, Mme Agnès DUPUIS, Mme Stéphanie STIERNON, M. Hocine MAZY, Mme Auriane AIT LASRI, M. Jean-Christophe LECLERCQ, M. Jean-Michel LEROY, M. Yvon SIPIETER, Mme Nathalie APERS, M. Michaël DOZIERE, Mme Nora CHERKI, M. Xavier THIERRY, Mme Chantal RYBAK, M. Thibaut FRANCOIS, M. François GUIFFARD, M. Laurent KUMOREK, M. Thierry BOURY, M. Lionel BLASSEL, M. Gilles BARBIEUX, M. Alain WALLART, M. Michel PEDERENCINO, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Valérie LOUWYE, M. Jean-Paul COPIN, M. Eric SILVAIN, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Jean-Luc HALLE, Mme Nicole MARFIL, M. Bernard GOULOIS, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, Mme Edith BOUREL, M. Alain MENSION, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Francette DUEZ, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Marie-Josée DELATTRE, M. Didier CARREZ, Mme Stéphanie CARAMOUR, M. Dimitri WIDIEZ, M. Patrick MERCIER, Mme Jocelyne CHARLET.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :
M. Claude HEGO (pouvoir à Mme Marylise FENAIN), Mme Estelle MOUY (pouvoir à M. Jean-Michel SZATNY), M. Mohamed KHERAKI (pouvoir à Mme Agnès DUPUIS), Mme Virginie MALOLEPSZY (pouvoir à Mme Agnès DUPUIS), Mme Jamila MEKKI (pouvoir à M. Hocine MAZY), Mme Coline CRAEYE (pouvoir à Mme Chantal RYBAK), Mme Annie GOUPIL-DEREGNAUCOURT (pouvoir à M. Jean-Paul COPIN), M. Romuald SAENEN (pouvoir à Mme Maryline LUCAS), M. Jean-Paul FONTAINE (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. David WESMAEL (pouvoir à Mme Caroline SANCHEZ), Mme Joselyne GEMZA (pouvoir à Mme Marie-Josée DELATTRE), M. Henri JARUGA (pouvoir à M. Didier CARREZ), M. Karim BACHIRI (pouvoir à Mme Jocelyne CHARLET), M. Jacques MICHON (pouvoir à M. Freddy KACZMAREK).

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
M. Alain BOULANGER.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :
Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Thierry STAMP, Directeur Grands Projets, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, M. Chékib BEN SMIDA, Directeur du Développement Durable, Mme Marion POIRET, Directrice de la Communication, M. Marc GROBELNY, Directeur pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, Mme Elisabeth BAUDET, Directrice des Equipements Culturels, M. Pascal DHAUSSY, pour le service Technologies Information Communication.

4 – Questions diverses

4.4 – Commission de délégation de service public – Fixation des conditions de dépôt des listes

Il revient au Conseil communautaire d'élire, les membres de la commission (5 membres titulaires et 5 membres suppléants) qui intervient dans le cadre des procédures de délégation de service public prévues par le code général des collectivités territoriales (articles L1411-5 et suivants).

La composition de cette commission d'appel d'offres et les règles d'élection de ses membres relèvent des dispositions visées aux articles L1411-5, D1411-3 à D1411-5 du CGCT, rappelées ci-après :

→ **Composition de la commission**

La commission se compose de :

- l'autorité habilitée à signer les conventions de délégation de service public, ou son représentant, président de la commission,
- 5 membres titulaires élus en son sein par le conseil communautaire au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle du plus fort reste sans panachage ni vote préférentiel.
Il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de suppléants en nombre égal à celui de membres titulaires.
- les listes peuvent comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir. En cas d'égalité de restes, le siège revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages. En cas d'égalité de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamés élus.

→ **Déroulement de l'élection**

L'élection se déroule en deux temps :

- le Conseil communautaire fixe dans un premier temps, les conditions de dépôt des listes conformément aux dispositions de l'article D1411-5 du code général des collectivités territoriales
- le Conseil communautaire procède dans un deuxième temps à l'élection des membres de la commission (5 membres titulaires et 5 membres suppléants) suivant les règles précitées.

En application des dispositions prévues à l'article L2121-21 du CGCT :

- le Conseil peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret pour opérer cette désignation,
- si une seule liste est présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste et il en est donné lecture.

<u>Dans un premier temps, il sera donc proposé au Conseil communautaire de fixer comme suit les conditions de dépôt des listes liées à la présente élection</u> :

- les listes, qui peuvent comporter moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir, doivent indiquer les noms et prénoms des candidats, aux postes de titulaires et de suppléants,
- les listes sont déposées auprès du Président à la suite de la décision du conseil portant sur la fixation des conditions de dépôt des listes, avant l'élection des membres de la commission au cours de la même séance,
- le Président, avant d'aborder le point sur la désignation des membres de cette commission, demande s'il reste des listes à déposer. Ensuite, après avoir reçu le cas échéant les dernières listes, il clôture les opérations de dépôt des candidatures puis invite le Conseil à prendre acte des candidatures et à procéder à l'élection des membres titulaires et suppléants de la commission.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

(Suivent les signatures)
Pour Extrait Certifié Conforme
Pour le Président,
Le Vice-Président délégué,

Christophe DUMONT

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 JUILLET 2020

24/07/2020 - 24

Date de la convocation : 18 Juillet 2020. Nombre de membres en exercice : 73. Quorum : 25 Présents : 59.Pouvoirs : 14

Le Vendredi 24 Juillet 2020 à 18 heures, le Conseil de DOUAISIS AGGLO s'est réuni Hall 3000 du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS :
Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, Mme Lisiane DUBUS DELSAUX, M. Christophe CHARLES, Mme Mathilde GUILAIN-DESMONS, M. Freddy KACZMAREK, M. Alain DUPONT, M. Christian DORDAIN, Mme Lucie VAILLANT, M. Raphaël AIX, Mme Marylise FENAIN, M. Eric CARNEL, M. Jean-Michel SZATNY, M. Frédéric CHEREAU, Mme Agnès DUPUIS, Mme Stéphanie STIERNON, M. Hocine MAZY, Mme Auriane AIT LASRI, M. Jean-Christophe LECLERCQ, M. Jean-Michel LEROY, M. Yvon SIPIETER, Mme Nathalie APERS, M. Michaël DOZIERE, Mme Nora CHERKI, M. Xavier THIERRY, Mme Chantal RYBAK, M. Thibaut FRANCOIS, M. François GUIFFARD, M. Laurent KUMOREK, M. Thierry BOURY, M. Lionel BLASSEL, M. Gilles BARBIEUX, M. Alain WALLART, M. Michel PEDERENCINO, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Valérie LOUWYE, M. Jean-Paul COPIN, M. Eric SILVAIN, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Jean-Luc HALLE, Mme Nicole MARFIL, M. Bernard GOULOIS, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, Mme Edith BOUREL, M. Alain MENSION, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Francette DUEZ, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Marie-Josée DELATTRE, M. Didier CARREZ, Mme Stéphanie CARAMOUR, M. Dimitri WIDIEZ, M. Patrick MERCIER, Mme Jocelyne CHARLET.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :
M. Claude HEGO (pouvoir à Mme Marylise FENAIN), Mme Estelle MOUY (pouvoir à M. Jean-Michel SZATNY), M. Mohamed KHERAKI (pouvoir à Mme Agnès DUPUIS), Mme Virginie MALOLEPSZY (pouvoir à Mme Agnès DUPUIS), Mme Jamila MEKKI (pouvoir à M. Hocine MAZY), Mme Coline CRAEYE (pouvoir à Mme Chantal RYBAK), Mme Annie GOUPIL-DEREGNAUCOURT (pouvoir à M. Jean-Paul COPIN), M. Romuald SAENEN (pouvoir à Mme Maryline LUCAS), M. Jean-Paul FONTAINE (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. David WESMAEL (pouvoir à Mme Caroline SANCHEZ), Mme Joselyne GEMZA (pouvoir à Mme Marie-Josée DELATTRE), M. Henri JARUGA (pouvoir à M. Didier CARREZ), M. Karim BACHIRI (pouvoir à Mme Jocelyne CHARLET), M. Jacques MICHON (pouvoir à M. Freddy KACZMAREK).

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
M. Alain BOULANGER.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :
Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Thierry STAMP, Directeur Grands Projets, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, M. Chékib BEN SMIDA, Directeur du Développement Durable, Mme Marion POIRET, Directrice de la Communication, M. Marc GROBELNY, Directeur pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, Mme Elisabeth BAUDET, Directrice des Equipements Culturels, M. Pascal DHAUSSY, pour le service Technologies Information Communication.

4 – Questions diverses

4.5 – Commission de délégation de service public – Election

Vu la délibération préalable du Conseil communautaire en date du 24 Juillet 2020 portant sur la constitution d'une commission qui intervient dans le cadre des procédures de délégation de service public prévues par le code général des collectivités territoriales (articles L1411-5 et suivants) et sur les conditions de dépôt des listes liées à l'élection des membres de cette commission, et après clôture des opérations de dépôt des candidatures.

Considérant que la composition de cette commission de délégation de service public et les règles d'élection de ses membres relèvent des dispositions visées aux articles L1411-5, D1411-3 à D1411-4 du CGCT, rappelées ci-après.

La commission se compose de :

- l'autorité habilitée à signer les conventions de délégation de service public, ou son représentant, président de la commission,

- 5 membres titulaires élus en son sein par le conseil communautaire au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle du plus fort reste sans panachage ni vote préférentiel,

Il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de suppléants en nombre égal à celui de membres titulaires,

- Les listes peuvent comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir. En cas d'égalité de restes, le siège revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages. En cas d'égalité de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamés élus.

Considérant qu'en application des dispositions prévues à l'article L2121-21 du CGCT,

- le Conseil peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret pour opérer cette désignation,

- Si une seule liste est présentée après appel de candidatures, les nominations prendront effet immédiatement, dans l'ordre de la liste et il en sera donné lecture.

Il est proposé au Conseil communautaire :

- de prendre acte des candidatures,
- et de procéder à l'élection des membres titulaires et suppléants de la commission à main levée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ par le Conseil qui procède aux opérations de vote à main levée

Résultat

Une seule liste est déposée, sont élus :

Membres titulaires :

Caroline SANCHEZ - Jean-Paul FONTAINE - Eric SILVAIN - Michaël DOZIERE - Maryline LUCAS.

Membres suppléants :

Laurent KUMOREK - Christophe DUMONT - Francette DUEZ - Yvon SIPIETER - Romuald SAENEN.

(Suivent les signatures)
Pour Extrait Certifié Conforme
Pour le Président,
Le Vice-Président délégué,

Christophe DUMONT

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 JUILLET 2020

24/07/2020 - 25

Date de la convocation : 18 Juillet 2020. Nombre de membres en exercice : 73. Quorum : 25 Présents : 59.Pouvoirs : 14

Le Vendredi 24 Juillet 2020 à 18 heures, le Conseil de DOUAISIS AGGLO s'est réuni Hall 3000 du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS :
Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, Mme Lisiane DUBUS DELSAUX, M. Christophe CHARLES, Mme Mathilde GUILAIN-DESMONS, M. Freddy KACZMAREK, M. Alain DUPONT, M. Christian DORDAIN, Mme Lucie VAILLANT, M. Raphaël AIX, Mme Marylise FENAIN, M. Eric CARNEL, M. Jean-Michel SZATNY, M. Frédéric CHEREAU, Mme Agnès DUPUIS, Mme Stéphanie STIERNON, M. Hocine MAZY, Mme Auriane AIT LASRI, M. Jean-Christophe LECLERCQ, M. Jean-Michel LEROY, M. Yvon SIPIETER, Mme Nathalie APERS, M. Michaël DOZIERE, Mme Nora CHERKI, M. Xavier THIERRY, Mme Chantal RYBAK, M. Thibaut FRANCOIS, M. François GUIFFARD, M. Laurent KUMOREK, M. Thierry BOURY, M. Lionel BLASSEL, M. Gilles BARBIEUX, M. Alain WALLART, M. Michel PEDERENCINO, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Valérie LOUWYE, M. Jean-Paul COPIN, M. Eric SILVAIN, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Jean-Luc HALLE, Mme Nicole MARFIL, M. Bernard GOULOIS, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, Mme Edith BOUREL, M. Alain MENSION, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Francette DUEZ, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Marie-Josée DELATTRE, M. Didier CARREZ, Mme Stéphanie CARAMOUR, M. Dimitri WIDIEZ, M. Patrick MERCIER, Mme Jocelyne CHARLET.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :
M. Claude HEGO (pouvoir à Mme Marylise FENAIN), Mme Estelle MOUY (pouvoir à M. Jean-Michel SZATNY), M. Mohamed KHERAKI (pouvoir à Mme Agnès DUPUIS), Mme Virginie MALOLEPSZY (pouvoir à Mme Agnès DUPUIS), Mme Jamila MEKKI (pouvoir à M. Hocine MAZY), Mme Coline CRAEYE (pouvoir à Mme Chantal RYBAK), Mme Annie GOUPIL-DEREGNAUCOURT (pouvoir à M. Jean-Paul COPIN), M. Romuald SAENEN (pouvoir à Mme Maryline LUCAS), M. Jean-Paul FONTAINE (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. David WESMAEL (pouvoir à Mme Caroline SANCHEZ), Mme Joselyne GEMZA (pouvoir à Mme Marie-Josée DELATTRE), M. Henri JARUGA (pouvoir à M. Didier CARREZ), M. Karim BACHIRI (pouvoir à Mme Jocelyne CHARLET), M. Jacques MICHON (pouvoir à M. Freddy KACZMAREK).

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
M. Alain BOULANGER.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :
Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Thierry STAMP, Directeur Grands Projets, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, M. Chékib BEN SMIDA, Directeur du Développement Durable, Mme Marion POIRET, Directrice de la Communication, M. Marc GROBELNY, Directeur pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, Mme Elisabeth BAUDET, Directrice des Equipements Culturels, M. Pascal DHAUSSY, pour le service Technologies Information Communication.

4 – Questions diverses

4.8 – Commissions de travail – Création et composition

Pour les affaires qui lui sont soumises et la préparation des décisions qui lui incombent, le Conseil communautaire peut former en son sein des commissions composées de conseillers, dans des domaines déterminés par le Conseil.

Suivant les dispositions prévues par le CGCT (article L2121-22 par renvoi de l'article L5211-1), la composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communautaire.

Ces commissions qui n'ont qu'un rôle consultatif, sont convoquées par le Président de la communauté d'agglomération, qui en est le président de droit.

Dès leur première réunion, les commissions désignent le vice-président de la commission qui peut les convoquer et les présider si le Président de la communauté d'agglomération est absent ou empêché.

Il est proposé au Conseil de :

- former les 4 commissions suivantes :

→ Commission Cohésion sociale (15 membres**)**
→ Commission Habitat (15 membres)
→ Commission Finances (15 membres)
→ Commission « Cycle de l'Eau » (15 membres)

- procéder, pour chacune des 4 commissions susnommées, à la désignation des membres la composant, selon les règles susvisées et en procédant par un vote à main levée *(article L 2121-21 du CGCT : le conseil peut décider à l'unanimité de ne pas procéder au vote à bulletin secret dans le cadre de ces désignations)*.

ADOPTÉ À LA MAJORITE (1 voix CONTRE).

<u>Sont désignés</u> :

→ Commission Cohésion sociale (15 membres)

Thierry BOURY
Lionel COURDAVAULT
Eric CARNEL
Thierry PREIN
François GUIFFARD
Didier CARREZ
Jean-Paul FONTAINE
David WESMAEL
Mathilde DESMONS
Freddy KACZMAREK
Hocine MAZY
Agnès DUPUIS
Karim BACHIRI
Estelle MOUY
Nora CHERKI

→ Commission Habitat (15 membres)

Marylise FENAIN
Francette DUEZ
Raphaël AIX
Edith BOUREL
Lucie VAILLANT
Bernard GOULOIS
Jean-Paul FONTAINE
Henri JARUGA
Mathilde DESMONS
Bruno VANDEVILLE
Frédéric CHEREAU
Mohamed KHERAKI
Jean-Michel SZATNY
Jocelyne CHARLET
Maryline LUCAS

→ **Commission Finances (15 membres)**

Lionel BLASSEL
Alain WALLART
Claude HEGO
Francis FUSTIN
Eric SILVAIN
Bernard GOULOIS
Patrick MERCIER
Pascal GEORGE
Dimitri WIDIEZ
Nicole DESCAMPS-VOTTIER
Frédéric CHEREAU
Jocelyne CHARLET
Estelle MOUY
Jean-Christophe LECLERCQ
Romuald SAENEN

→ **Commission « Cycle de l'Eau » (15 membres)**

Lionel BLASSEL
Alain WALLART
Eric SILVAIN
Thierry BOURY
Thierry PREIN
Jean-Paul FONTAINE
Henri JARUGA
David WESMAEL
Bruno VANDEVILLE
Nicole DESCAMPS-VOTTIER
Jean-Michel LEROY
Stéphanie STIERNON
Yvon SIPIETER
Jean-Michel SZATNY
Nicole MARFIL

(Suivent les signatures)
Pour Extrait Certifié Conforme
Pour le Président,
Le Vice-Président délégué,

Christophe DUMONT

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 JUILLET 2020

24/07/2020 - 26

Date de la convocation : 18 Juillet 2020. Nombre de membres en exercice : 73. Quorum : 25 Présents : 59.Pouvoirs : 14

Le Vendredi 24 Juillet 2020 à 18 heures, le Conseil de DOUAISIS AGGLO s'est réuni Hall 3000 du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS :
Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, Mme Lisiane DUBUS DELSAUX, M. Christophe CHARLES, Mme Mathilde GUILAIN-DESMONS, M. Freddy KACZMAREK, M. Alain DUPONT, M. Christian DORDAIN, Mme Lucie VAILLANT, M. Raphaël AIX, Mme Marylise FENAIN, M. Eric CARNEL, M. Jean-Michel SZATNY, M. Frédéric CHEREAU, Mme Agnès DUPUIS, Mme Stéphanie STIERNON, M. Hocine MAZY, Mme Auriane AIT LASRI, M. Jean-Christophe LECLERCQ, M. Jean-Michel LEROY, M. Yvon SIPIETER, Mme Nathalie APERS, M. Michaël DOZIERE, Mme Nora CHERKI, M. Xavier THIERRY, Mme Chantal RYBAK, M. Thibaut FRANCOIS, M. François GUIFFARD, M. Laurent KUMOREK, M. Thierry BOURY, M. Lionel BLASSEL, M. Gilles BARBIEUX, M. Alain WALLART, M. Michel PEDERENCINO, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Valérie LOUWYE, M. Jean-Paul COPIN, M. Eric SILVAIN, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Jean-Luc HALLE, Mme Nicole MARFIL, M. Bernard GOULOIS, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, Mme Edith BOUREL, M. Alain MENSION, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Francette DUEZ, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Marie-Josée DELATTRE, M. Didier CARREZ, Mme Stéphanie CARAMOUR, M. Dimitri WIDIEZ, M. Patrick MERCIER, Mme Jocelyne CHARLET.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :
M. Claude HEGO (pouvoir à Mme Marylise FENAIN), Mme Estelle MOUY (pouvoir à M. Jean-Michel SZATNY), M. Mohamed KHERAKI (pouvoir à Mme Agnès DUPUIS), Mme Virginie MALOLEPSZY (pouvoir à Mme Agnès DUPUIS), Mme Jamila MEKKI (pouvoir à M. Hocine MAZY), Mme Coline CRAEYE (pouvoir à Mme Chantal RYBAK), Mme Annie GOUPIL-DEREGNAUCOURT (pouvoir à M. Jean-Paul COPIN), M. Romuald SAENEN (pouvoir à Mme Maryline LUCAS), M. Jean-Paul FONTAINE (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. David WESMAEL (pouvoir à Mme Caroline SANCHEZ), Mme Joselyne GEMZA (pouvoir à Mme Marie-Josée DELATTRE), M. Henri JARUGA (pouvoir à M. Didier CARREZ), M. Karim BACHIRI (pouvoir à Mme Jocelyne CHARLET), M. Jacques MICHON (pouvoir à M. Freddy KACZMAREK).

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
M. Alain BOULANGER.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :
Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Thierry STAMP, Directeur Grands Projets, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, M. Chékib BEN SMIDA, Directeur du Développement Durable, Mme Marion POIRET, Directrice de la Communication, M. Marc GROBELNY, Directeur pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, Mme Elisabeth BAUDET, Directrice des Equipements Culturels, M. Pascal DHAUSSY, pour le service Technologies Information Communication.

4 – Questions diverses

4.10 – Régie Gayant Expo – Modification des statuts

La régie Gayant Expo a été créée en 2002 afin de gérer le parc des expositions.

Conformément aux articles R2221-1 et suivants du CGCT elle a été dotée d'autonomie financière et de personnalité morale.

Ses statuts ont été approuvés également par délibération du conseil, conformément aux textes régissant la matière.

Aujourd'hui la SPL Gayant a été créée pour reprendre l'exploitation de Gayant Expo. La société est actuellement en cours de constitution et entrera en exploitation au 1er janvier 2021, en lieu et place de la Régie.

Cette dernière sera supprimée avec effet au 1er janvier 2021.

Dans l'intervalle, afin de faciliter cette période de transition, il vous est proposé de modifier les statuts actuels de la Régie.

Son article 3 est actuellement ainsi rédigé :

« *3 – Conseil d'Administration*
La régie est administrée par un conseil d'administration de 10 membres, dont 6 au moins sont des représentants élus du conseil de la communauté. »

Le conseil de Douaisis Agglo ayant lors de sa séance du 10 juillet 2020 procédé à la désignation de 7 représentants élus, je vous propose de modifier l'article 3 sus-rappelé de la manière suivante **:**

« 3 – Conseil d'Administration
La régie est administrée par un conseil d'administration de 7 membres, qui seront tous des élus du conseil de la communauté. »

Je vous propose :
- d'approuver cette modification des statuts de la régie Gayant Expo,
- de m'autoriser à souscrire tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision,

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

(Suivent les signatures)
Pour Extrait Certifié Conforme
Pour le Président,
Le Vice-Président délégué,

Christophe DUMONT

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 JUILLET 2020

24/07/2020 - 27

Date de la convocation : 18 Juillet 2020. Nombre de membres en exercice : 73. Quorum : 25 Présents : 59.Pouvoirs : 14

Le Vendredi 24 Juillet 2020 à 18 heures, le Conseil de DOUAISIS AGGLO s'est réuni Hall 3000 du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS :
Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, Mme Lisiane DUBUS DELSAUX, M. Christophe CHARLES, Mme Mathilde GUILAIN-DESMONS, M. Freddy KACZMAREK, M. Alain DUPONT, M. Christian DORDAIN, Mme Lucie VAILLANT, M. Raphaël AIX, Mme Marylise FENAIN, M. Eric CARNEL, M. Jean-Michel SZATNY, M. Frédéric CHEREAU, Mme Agnès DUPUIS, Mme Stéphanie STIERNON, M. Hocine MAZY, Mme Auriane AIT LASRI, M. Jean-Christophe LECLERCQ, M. Jean-Michel LEROY, M. Yvon SIPIETER, Mme Nathalie APERS, M. Michaël DOZIERE, Mme Nora CHERKI, M. Xavier THIERRY, Mme Chantal RYBAK, M. Thibaut FRANCOIS, M. François GUIFFARD, M. Laurent KUMOREK, M. Thierry BOURY, M. Lionel BLASSEL, M. Gilles BARBIEUX, M. Alain WALLART, M. Michel PEDERENCINO, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Valérie LOUWYE, M. Jean-Paul COPIN, M. Eric SILVAIN, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Jean-Luc HALLE, Mme Nicole MARFIL, M. Bernard GOULOIS, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, Mme Edith BOUREL, M. Alain MENSION, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Francette DUEZ, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Marie-Josée DELATTRE, M. Didier CARREZ, Mme Stéphanie CARAMOUR, M. Dimitri WIDIEZ, M. Patrick MERCIER, Mme Jocelyne CHARLET.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :
M. Claude HEGO (pouvoir à Mme Marylise FENAIN), Mme Estelle MOUY (pouvoir à M. Jean-Michel SZATNY), M. Mohamed KHERAKI (pouvoir à Mme Agnès DUPUIS), Mme Virginie MALOLEPSZY (pouvoir à Mme Agnès DUPUIS), Mme Jamila MEKKI (pouvoir à M. Hocine MAZY), Mme Coline CRAEYE (pouvoir à Mme Chantal RYBAK), Mme Annie GOUPIL-DEREGNAUCOURT (pouvoir à M. Jean-Paul COPIN), M. Romuald SAENEN (pouvoir à Mme Maryline LUCAS), M. Jean-Paul FONTAINE (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. David WESMAEL (pouvoir à Mme Caroline SANCHEZ), Mme Joselyne GEMZA (pouvoir à Mme Marie-Josée DELATTRE), M. Henri JARUGA (pouvoir à M. Didier CARREZ), M. Karim BACHIRI (pouvoir à Mme Jocelyne CHARLET), M. Jacques MICHON (pouvoir à M. Freddy KACZMAREK).

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
M. Alain BOULANGER.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :
Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Thierry STAMP, Directeur Grands Projets, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, M. Chékib BEN SMIDA, Directeur du Développement Durable, Mme Marion POIRET, Directrice de la Communication, M. Marc GROBELNY, Directeur pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, Mme Elisabeth BAUDET, Directrice des Equipements Culturels, M. Pascal DHAUSSY, pour le service Technologies Information Communication.

4 – Questions diverses

4.11 – Equipements culturels – Tarifs programmation 2020

Dans le cadre de la programmation des spectacles des équipements culturels de septembre à décembre 2020, il vous est proposé d'adopter les tarifs suivants :

- **Légendoria : mercredi 23, jeudi 24, vendredi 25 septembre**

Un Nouveau Voyage au Pays d'Andersen
Tarif plein : 10 € TTC (TVA applicable de 2,10% ou 5,5%°)
Tarif réduit et enfants de moins de 17 ans : 5 € TTC (TVA applicable de 2,10% ou 5,5%°)

- **Légendoria : vendredi 9 Octobre - Salle du Dragon**

Les Contes de Perrault
Tarif plein : 10 € TTC (TVA applicable de 2,10% ou 5,5%°)
Tarif réduit et enfants de moins de 17 ans : 5 € TTC (TVA applicable de 2,10% ou 5,5%°)

- **Légendoria : Samedi 31 octobre**

FESTIVAL'LOWEEN : « Fée… Moi peur ! »
Le fantôme de Canterville
Tarif plein : 8 € TTC (TVA applicable de 2,10% ou 5,5%°)
Tarif réduit et enfants de moins de 17 ans : 4 € TTC (TVA applicable de 2,10% ou 5,5%°)

- **Légendoria : mercredi 18 et jeudi 19 novembre**

Petit-Bleu et Petit-Jaune
Tarif plein : 6 € TTC (TVA applicable de 2,10% ou 5,5%°)
Tarif réduit et enfants de moins de 17 ans : 4 € TTC (TVA applicable de 2,10% ou 5,5%°)

- **Légendoria : samedi 5 Décembre**

St Nicolas à Légendoria !
Le Petit Prince
Tarif plein : 10 € TTC (TVA applicable de 2,10% ou 5,5%°)
Tarif réduit et enfants de moins de 17 ans : 5 € TTC (TVA applicable de 2,10% ou 5,5%°)

- **Légendoria : vendredi 11 Décembre**

Les Irrévérencieux
Tarif plein : 10 € TTC (TVA applicable de 2,10% ou 5,5%°)
Tarif réduit et enfants de moins de 17 ans : 5 € TTC (TVA applicable de 2,10% ou 5,5%°)

- **Légendoria : Samedi 19 et dimanche 20 décembre**

Ferguson Fox, terrier en danger
Tarif plein : 8 € TTC (TVA applicable de 2,10% ou 5,5%°)
Tarif réduit et enfants de moins de 17 ans : 4 € TTC (TVA applicable de 2,10% ou 5,5%°)

- **Arkéos dimanche 27 décembre**

Noël au musée
Tarif plein : 8 € TTC (TVA applicable de 2,10% ou 5,5%°)
Tarif réduit et enfants de moins de 17 ans : 4 € TTC (TVA applicable de 2,10% ou 5,5%°)

L'accès pour les enfants de moins de 4 ans est gratuit sur l'ensemble de la billettique des équipements culturels de Douaisis Agglo.

Prix du catalogue d'exposition : proposition de tarif à 5€

L'exposition « vers l'Infini et l'Au-delà », proposée au musée Arkéos du 1er décembre 2019 au 4 juillet 2021 est une exposition entièrement conçue et réalisée par Arkéos.
Cette exposition présente les dernières découvertes archéologiques menées par les archéologues de Douaisis Agglo dans le domaine funéraire gallo-romain. La prolongation d'une année de l'exposition est l'occasion d'éditer un petit catalogue d'exposition permettant au public de prolonger la visite. Le contenu reprend les informations des panneaux de l'exposition avec quelques modifications.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

(Suivent les signatures)
Pour Extrait Certifié Conforme
Pour le Président,
Le Vice-Président délégué,

Christophe DUMONT

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 JUILLET 2020

24/07/2020 - 28

Date de la convocation : 18 Juillet 2020. Nombre de membres en exercice : 73. Quorum : 25 Présents : 59.Pouvoirs : 14

Le Vendredi 24 Juillet 2020 à 18 heures, le Conseil de DOUAISIS AGGLO s'est réuni Hall 3000 du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS :
Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, Mme Lisiane DUBUS DELSAUX, M. Christophe CHARLES, Mme Mathilde GUILAIN-DESMONS, M. Freddy KACZMAREK, M. Alain DUPONT, M. Christian DORDAIN, Mme Lucie VAILLANT, M. Raphaël AIX, Mme Marylise FENAIN, M. Eric CARNEL, M. Jean-Michel SZATNY, M. Frédéric CHEREAU, Mme Agnès DUPUIS, Mme Stéphanie STIERNON, M. Hocine MAZY, Mme Auriane AIT LASRI, M. Jean-Christophe LECLERCQ, M. Jean-Michel LEROY, M. Yvon SIPIETER, Mme Nathalie APERS, M. Michaël DOZIERE, Mme Nora CHERKI, M. Xavier THIERRY, Mme Chantal RYBAK, M. Thibaut FRANCOIS, M. François GUIFFARD, M. Laurent KUMOREK, M. Thierry BOURY, M. Lionel BLASSEL, M. Gilles BARBIEUX, M. Alain WALLART, M. Michel PEDERENCINO, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Valérie LOUWYE, M. Jean-Paul COPIN, M. Eric SILVAIN, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Jean-Luc HALLE, Mme Nicole MARFIL, M. Bernard GOULOIS, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, Mme Edith BOUREL, M. Alain MENSION, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Francette DUEZ, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Marie-Josée DELATTRE, M. Didier CARREZ, Mme Stéphanie CARAMOUR, M. Dimitri WIDIEZ, M. Patrick MERCIER, Mme Jocelyne CHARLET.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :
M. Claude HEGO (pouvoir à Mme Marylise FENAIN), Mme Estelle MOUY (pouvoir à M. Jean-Michel SZATNY), M. Mohamed KHERAKI (pouvoir à Mme Agnès DUPUIS), Mme Virginie MALOLEPSZY (pouvoir à Mme Agnès DUPUIS), Mme Jamila MEKKI (pouvoir à M. Hocine MAZY), Mme Coline CRAEYE (pouvoir à Mme Chantal RYBAK), Mme Annie GOUPIL-DEREGNAUCOURT (pouvoir à M. Jean-Paul COPIN), M. Romuald SAENEN (pouvoir à Mme Maryline LUCAS), M. Jean-Paul FONTAINE (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. David WESMAEL (pouvoir à Mme Caroline SANCHEZ), Mme Joselyne GEMZA (pouvoir à Mme Marie-Josée DELATTRE), M. Henri JARUGA (pouvoir à M. Didier CARREZ), M. Karim BACHIRI (pouvoir à Mme Jocelyne CHARLET), M. Jacques MICHON (pouvoir à M. Freddy KACZMAREK).

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
M. Alain BOULANGER.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :
Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Thierry STAMP, Directeur Grands Projets, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, M. Chékib BEN SMIDA, Directeur du Développement Durable, Mme Marion POIRET, Directrice de la Communication, M. Marc GROBELNY, Directeur pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, Mme Elisabeth BAUDET, Directrice des Equipements Culturels, M. Pascal DHAUSSY, pour le service Technologies Information Communication.

4 – Questions diverses

4.12 – Représentation de Douaisis Agglo à la mission locale pour l'emploi des jeunes dans le Douaisis

Le conseil du 10 juillet 2020 a désigné ses représentants à la Mission locale pour l'emploi des jeunes dans le Douaisis ; association dont DOUAISIS AGGLO est membre :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Jean-Luc HALLÉ	M. Alain WALLART
Mme Marylise FENAIN	M. Claude HEGO
M. François GUIFFARD	Mme Lucie VAILLANT
M. David WESMAL	Mme Valérie LOUWYE
M. Didier CARREZ	M. Bruno VANDEVILLE
Mme Annie GOUPIL	M. Freddy KACZMAREK
M. Hamed IDLHAJ	M. Hocine MAZY

Les représentants sont obligatoirement désignés parmi les conseillers communautaires.

Il vous est proposé de modifier comme suit la liste des représentants :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Jean-Luc HALLÉ	M. Alain WALLART
Mme Marylise FENAIN	M. Claude HEGO
M. François GUIFFARD	Mme Lucie VAILLANT
M. David WESMAL	Mme Valérie LOUWYE
M. Didier CARREZ	M. Bruno VANDEVILLE
Mme Annie GOUPIL	M. Freddy KACZMAREK
M. Karim BACHIRI	**M. Jean-Michel SZATNY**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

(Suivent les signatures)
Pour Extrait Certifié Conforme
Pour le Président,
Le Vice-Président délégué,

Christophe DUMONT

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 JUILLET 2020

24/07/2020 - 29

Date de la convocation : 18 Juillet 2020. Nombre de membres en exercice : 73. Quorum : 25 Présents : 59.Pouvoirs : 14

Le Vendredi 24 Juillet 2020 à 18 heures, le Conseil de DOUAISIS AGGLO s'est réuni Hall 3000 du Parc des Expositions de Douai, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS :
Mme Nadine MORTELETTE, M. Bruno VANDEVILLE, Mme Lisiane DUBUS DELSAUX, M. Christophe CHARLES, Mme Mathilde GUILAIN-DESMONS, M. Freddy KACZMAREK, M. Alain DUPONT, M. Christian DORDAIN, Mme Lucie VAILLANT, M. Raphaël AIX, Mme Marylise FENAIN, M. Eric CARNEL, M. Jean-Michel SZATNY, M. Frédéric CHEREAU, Mme Agnès DUPUIS, Mme Stéphanie STIERNON, M. Hocine MAZY, Mme Auriane AIT LASRI, M. Jean-Christophe LECLERCQ, M. Jean-Michel LEROY, M. Yvon SIPIETER, Mme Nathalie APERS, M. Michaël DOZIERE, Mme Nora CHERKI, M. Xavier THIERRY, Mme Chantal RYBAK, M. Thibaut FRANCOIS, M. François GUIFFARD, M. Laurent KUMOREK, M. Thierry BOURY, M. Lionel BLASSEL, M. Gilles BARBIEUX, M. Alain WALLART, M. Michel PEDERENCINO, M. Jean-Jacques PEYRAUD, Mme Valérie LOUWYE, M. Jean-Paul COPIN, M. Eric SILVAIN, M. Francis FUSTIN, Mme Maryline LUCAS, M. Jean-Luc HALLE, Mme Nicole MARFIL, M. Bernard GOULOIS, Mme Caroline SANCHEZ, M. Christian POIRET, Mme Nicole DESCAMPS-VOTTIER, M. Thierry PREIN, Mme Edith BOUREL, M. Alain MENSION, M. Lionel COURDAVAULT, Mme Francette DUEZ, M. Pascal GEORGE, M. Christophe DUMONT, Mme Marie-Josée DELATTRE, M. Didier CARREZ, Mme Stéphanie CARAMOUR, M. Dimitri WIDIEZ, M. Patrick MERCIER, Mme Jocelyne CHARLET.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :
M. Claude HEGO (pouvoir à Mme Marylise FENAIN), Mme Estelle MOUY (pouvoir à M. Jean-Michel SZATNY), M. Mohamed KHERAKI (pouvoir à Mme Agnès DUPUIS), Mme Virginie MALOLEPSZY (pouvoir à Mme Agnès DUPUIS), Mme Jamila MEKKI (pouvoir à M. Hocine MAZY), Mme Coline CRAEYE (pouvoir à Mme Chantal RYBAK), Mme Annie GOUPIL-DEREGNAUCOURT (pouvoir à M. Jean-Paul COPIN), M. Romuald SAENEN (pouvoir à Mme Maryline LUCAS), M. Jean-Paul FONTAINE (pouvoir à M. Christophe DUMONT), M. David WESMAEL (pouvoir à Mme Caroline SANCHEZ), Mme Joselyne GEMZA (pouvoir à Mme Marie-Josée DELATTRE), M. Henri JARUGA (pouvoir à M. Didier CARREZ), M. Karim BACHIRI (pouvoir à Mme Jocelyne CHARLET), M. Jacques MICHON (pouvoir à M. Freddy KACZMAREK).

ABSENTS REPRÉSENTÉS :
M. Alain BOULANGER.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :
Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. Guy GEVAERT, Directeur Juridique, M. François LAURENT, Directeur de l'Administration Générale, M. Thierry STAMP, Directeur Grands Projets, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, M. Chékib BEN SMIDA, Directeur du Développement Durable, Mme Marion POIRET, Directrice de la Communication, M. Marc GROBELNY, Directeur pôle Aménagement, Réseaux et Environnement, Mme Elisabeth BAUDET, Directrice des Equipements Culturels, M. Pascal DHAUSSY, pour le service Technologies Information Communication.

4 – Questions diverses

4.13 – Désignation d'un représentant au conseil d'administration de l'EPF

Dans le cadre du renouvellement partiel des membres du conseil d'administration de l'EPF Nord-Pas de Calais (collège des EPCI), consécutif aux élections municipales et communautaires des 15 mars et 28 juin 2020, DOUAISIS AGGLO souhaite proposer sa candidature au conseil d'administration.

Il vous est proposé :

- de participer à l'assemblée spéciale des Présidentes et Présidents d'EPCI qui se tiendra à Lille courant septembre sur invitation de Monsieur le Préfet de région,
- de se porter candidat pour siéger au conseil d'administration de l'EPF Nord-Pas de Calais et de désigner à cet effet un titulaire et un suppléant, à main levée *(article L 2121-21 du CGCT : le conseil peut décider à l'unanimité de ne pas procéder au vote à bulletin secret dans le cadre de ces désignations).*

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ par le Conseil communautaire qui désigne M. Claude HEGO.

(Suivent les signatures)
Pour Extrait Certifié Conforme
Pour le Président,
Le Vice-Président délégué,

Christophe DUMONT